



Institut suisse de droit comparé
Schweizerisches Institut für Rechtsvergleichung
Istituto svizzero di diritto comparato
Swiss Institute of Comparative Law

Rapport Annuel 2013

Sommaire

Activités juridiques et scientifiques	5
I. Avis de droit	8
II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres).....	10
III. Manifestations scientifiques	12
IV. Publications.....	19
V. Collaborations	20
VI. Activités scientifiques des collaborateurs.....	23
VII. Stagiaires et boursiers.....	29
Activités de la bibliothèque.....	31
I. Services des acquisitions et des ressources continues	33
II. Catalogage et développement des collections	35
III. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)	37
IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice.....	39
V. Services au public	40
Organisation & Finances	45
I. Collaborateurs au 31.12.2013	46
II. Conseil et Comité de l'Institut.....	46
III. Conseil Scientifique	48
IV. Ressources Humaines	49
V. Finances.....	50
VI. Logistique et sécurité	52
VII. Informatique	53
VIII. Salles de conférences	53
AiSDC	55
I. Activités.....	56
II. Nouvelles des membres Ambassadeurs AiSDC.....	56
III. Nouvelles des membres.....	56
IV. Comptes de l'AiSDC.....	57

Activités juridiques et scientifiques

Introduction

L'année 2013 a été une année positive pour le domaine de direction juridique et scientifique. Pour illustrer cette note positive et contraster le chiffre 13 de 2013, il convient de mettre en avant sept éléments qui l'ont marquée. Ils se situent autour de 3 axes, d'abord l'activité principale des collaborateurs juridiques, à savoir le travail sur les avis de droit et les études comparatives, ensuite, au centre, les collaborateurs et collaboratrices juridiques eux-mêmes, et enfin, les événements et conférences organisés par l'Institut et des institutions partenaires.

Le travail s'est notamment porté sur deux études comparatives d'envergure : un mandat provenant des autorités suisses concernant la problématique « Economie et droits de l'homme » (*Business and Human Rights*) d'une part et un mandat du Parlement européen en droit international privé (sur l'éventuelle extension du Règlement Bruxelles I (recast) à des défendeurs établis dans des Etats tiers) d'autre part. Ce fut un défi stimulant pour les collaborateurs et collaboratrices concernés et en même temps l'occasion de montrer aux différents législateurs les capacités de l'Institut. Par ailleurs, aussi bien pour le Parlement européen de manière générale que pour les autorités suisses en matière d'économie et droits de l'homme, l'engagement de l'Institut continuera en 2014 : l'Office fédéral de la justice a adressé une demande concernant un autre aspect lié à la thématique et l'Institut a remporté un appel d'offre du Parlement dans le domaine des enlèvements internationaux d'enfants.

Parmi les éléments marquants de cette année, le nombre de demandes d'information sur le droit étranger est toujours croissant, ce qui représente en soi un défi pour l'équipe juridique. En effet, puisque le traitement – avec le soin nécessaire et dans un délai raisonnable - de quelques 250 demandes reçues dépasse les capacités de la dizaine de collaborateurs juridiques, une approche proactive a été choisie avec l'approbation du Conseil. Selon la nature de la demande, des informations préliminaires ou des indications bibliographiques, voire des sources alternatives d'information, ont été proposées à une bonne trentaine de clients pour pallier à l'impossibilité de l'Institut de donner suite directement à une demande. C'est ainsi qu'il sera possible de maintenir un travail de qualité avec nos ressources limitées.

L'équipe en elle-même a également vu un changement profond dans sa composition. Après les départs d'Anne Marit Mann et de Laetitia Franck fin 2012, puis ceux de Daria Solenik en milieu d'année et d'Annelot Peters fin 2013, une collaboratrice pour les droits francophones, Stéphanie De Dycker, un collaborateur pour les droits arabes et islamiques, Karim El Chazli, ainsi qu'un collaborateur pour les droits scandinaves, Henrik Westermarck ont été engagés. C'est ici l'occasion de remercier chaleureusement les collaboratrices qui nous ont quittés pour leur travail et leur engagement au sein de l'Institut. Pour les nouveaux venus, nous nous réjouissons de pouvoir compter sur leurs compétences et leur motivation. D'autres engagements sont prévus en 2014, notamment pour pouvoir faire face au nombre croissant des demandes concernant les restructurations transfrontalières des entreprises.



Enfin, trois accents ont été mis sur les événements organisés par l'Institut en 2013 :

La discipline du droit comparé a constitué le premier accent thématique en 2013. Il s'est traduit par un colloque international d'une part et un colloque national, de l'autre. Le premier, organisé conjointement avec l'association Juris Diversitas, a duré deux jours et a vu les présentations variées d'une cinquantaine d'intervenants (sélectionnés après un « call for papers »), dédié à la « Diffusion en droit comparé ». Le deuxième, organisé conjointement avec l'Université de Lucerne, a été l'occasion d'analyser le rôle du droit comparé dans la jurisprudence et a fourni un forum d'échanges et de discussions entre académiques et représentants du pouvoir judiciaire sur une question beaucoup débattue aux niveaux national et international.

Un deuxième accent a été mis sur des aspects pratiques du droit international privé, notamment par l'organisation d'un colloque sur le droit actuel et les révisions futures relatives à l'insolvabilité internationale ainsi que par une matinée de conférences dédiée à la libre circulation des actes authentiques et des décisions en Europe, événement organisé à l'occasion d'une réunion du Groupe européen de droit international privé qui a eu lieu à l'Institut grâce au Professeur Andrea Bonomi.

Enfin, le troisième accent s'est démontré par l'esprit de coopération qui était à la base de plusieurs colloques : coopération avec les Universités d'abord, qui s'est manifestée par l'organisation de plusieurs événements dans le cadre de l'Ecole doctorale en droit de la Conférence des Universités de la Suisse occidentale, nouvellement créée, par de nombreuses visites de groupes d'étudiants, et par la coopération dans le cadre de conférences : avec l'Institut du droit des assurances et du travail de l'Université de Lausanne pour une conférence sur le droit social des expatriés, avec l'Université de Lucerne pour une conférence sur la jurisprudence et le droit comparé, et avec l'Université de Saint Gall pour une conférence en droit de la famille ; coopération avec des associations et autres institutions, ensuite, telles qu'avec l'Association Henri Capitant pour un colloque sur le fédéralisme en Suisse et au Québec ou, comme déjà indiqué, avec l'association Juris Diversitas avec laquelle la conférence sur la diffusion a été organisée, ou encore avec le Centre international de déminage humanitaire à Genève. Cet esprit de coopération va continuer à inspirer l'Institut en 2014, puisque premièrement, la coopération permet de mieux comprendre l'autre, souci clé du droit comparé, deuxièmement, puisque la coopération permet d'accomplir une tâche clé de l'Institut, celle de promouvoir des études en droit comparé¹, et enfin, c'est par la coopération que des projets d'envergure dans les domaines qui intéressent l'Institut peuvent être atteints dans une période où les ressources sont toujours plus limitées.

Lukas Heckendorn Urscheler
Vice-Directeur et chef de la division juridique

¹ Art. 3 al. 1 lit. d Loi fédérale sur l'Institut suisse de droit comparé.

I. Avis de droit

En 2013, presque 250 demandes ont été adressées à l'Institut. Contre 238 en 2012, 175 demandes en 2011, 227 en 2010 et 232 en 2009, les 248 demandes témoignent du besoin toujours croissant de disposer d'informations objectives sur le droit étranger, et cela malgré une époque où beaucoup d'informations sont disponibles grâce à Internet.

Sur les 248 demandes, 100 ont été confirmées jusqu'au premier février 2014 (soit 40%). Le taux de confirmation est plus faible cette année que les quasi 50% des années précédentes (avec un nombre de demandes inférieures). Cette baisse peut s'expliquer, entre autres, par la nécessité de donner priorité à certains clients et/ou mandats ainsi que par la volonté de l'Institut de n'accepter que les demandes qu'il sera capable de traiter dans un délai raisonnable et avec le sérieux nécessaire. Ainsi il n'a délibérément pas été donné suite à 29 demandes dont les collaborateurs ont estimé ne pas être en mesure de répondre dans des délais raisonnables ou avec la qualité satisfaisante, notamment en proposant aux clients en question des informations préliminaires, des ressources bibliographiques ou autres.

112 avis et études comparatives ont été rédigés et/ou finalisés en 2013.

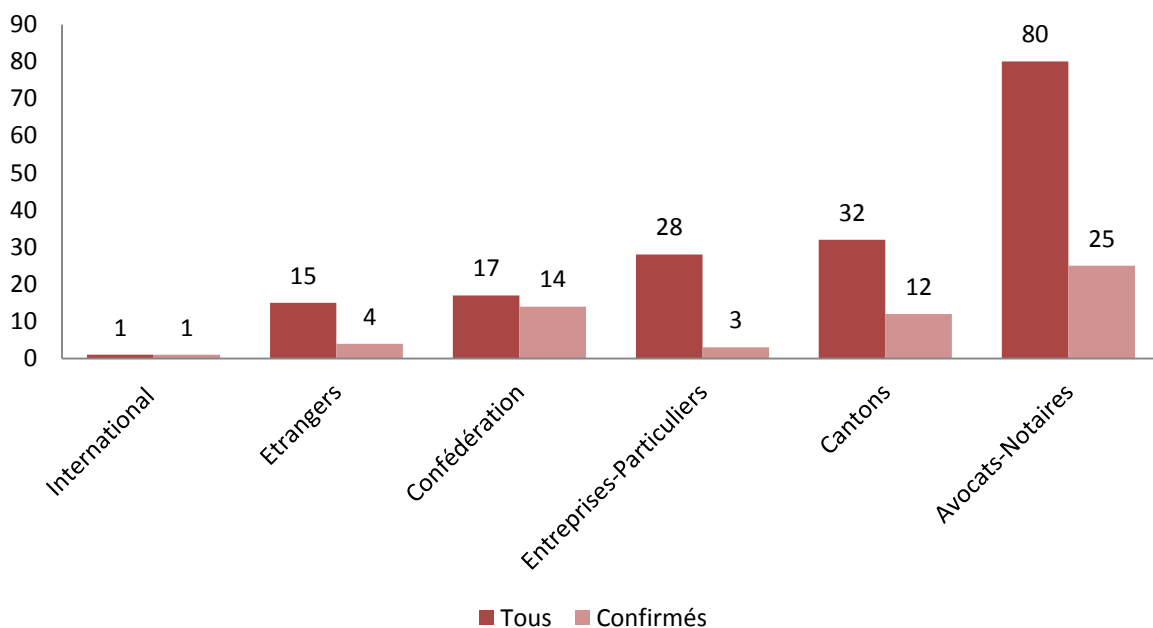
Au vu du caractère différent des demandes relatives à des restructurations transfrontalières d'entreprises (qui constituent 30% du nombre total des demandes) (cf. II.), les graphiques ci-dessous prennent uniquement en compte les demandes et les avis de droit qui concernent l'activité traditionnelle d'information sur le droit étranger ainsi que les grandes études comparatives.

1. Les clients

Comme les années précédentes, la majorité de la clientèle des avis reste les avocats-notaires, bien que seulement 31% de leurs demandes soient confirmées. Le taux de confirmation est légèrement inférieur à celui de demandes faites par les autorités cantonales (37,5%), presque exclusivement par les tribunaux. Dans les deux cas, les demandes interviennent en règle générale dans le contexte d'un litige concret. Une des raisons expliquant ce taux de confirmation relativement bas consiste dans une certaine tendance des parties de trouver un accord après que le préavis par l'Institut a été établi, ce qui peut, dans certains cas, être lié aux coûts de l'application du droit étranger.

Le taux de confirmation est par contre nettement supérieur concernant les demandes de la Confédération (82%) le plus souvent faites dans le contexte d'un projet législatif avec des délais relativement longs. Les 17 demandes de la Confédération, dont le nombre se situe au même niveau que les années précédentes (18 en 2011, 17 en 2012) ont été le plus souvent confirmées. Elles sont, par leur nature, comparables à l'appel d'offre du Parlement européen par rapport à l'enlèvement international d'enfants remporté par l'Institut en novembre 2013. L'établissement de telles grandes études comparatives demande des recherches détaillées dans un grand nombre d'ordres juridiques ainsi qu'une analyse comparative et représente ainsi une entreprise intellectuelle considérable.

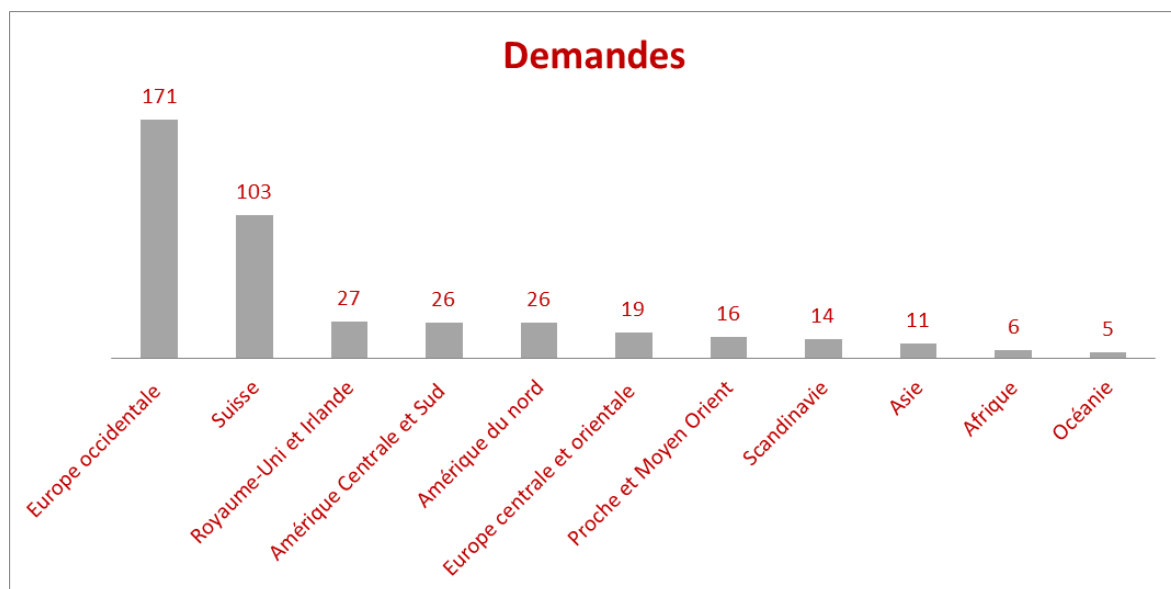
Le taux de confirmation est cependant nettement inférieur dans le cas des demandes émanant des particuliers et des demandes provenant de l'étranger (dont la moitié sont des demandes des particuliers, et l'autre moitié – y compris les quatre confirmés - des tribunaux et des avocats) qui s'adressent souvent à l'Institut dans l'espoir d'obtenir une information gratuite. Ces clients n'ont souvent pas les moyens de payer les frais liés à l'établissement d'un avis proprement dit et se contentent dès lors des informations préliminaires.



2. La diversité géographique

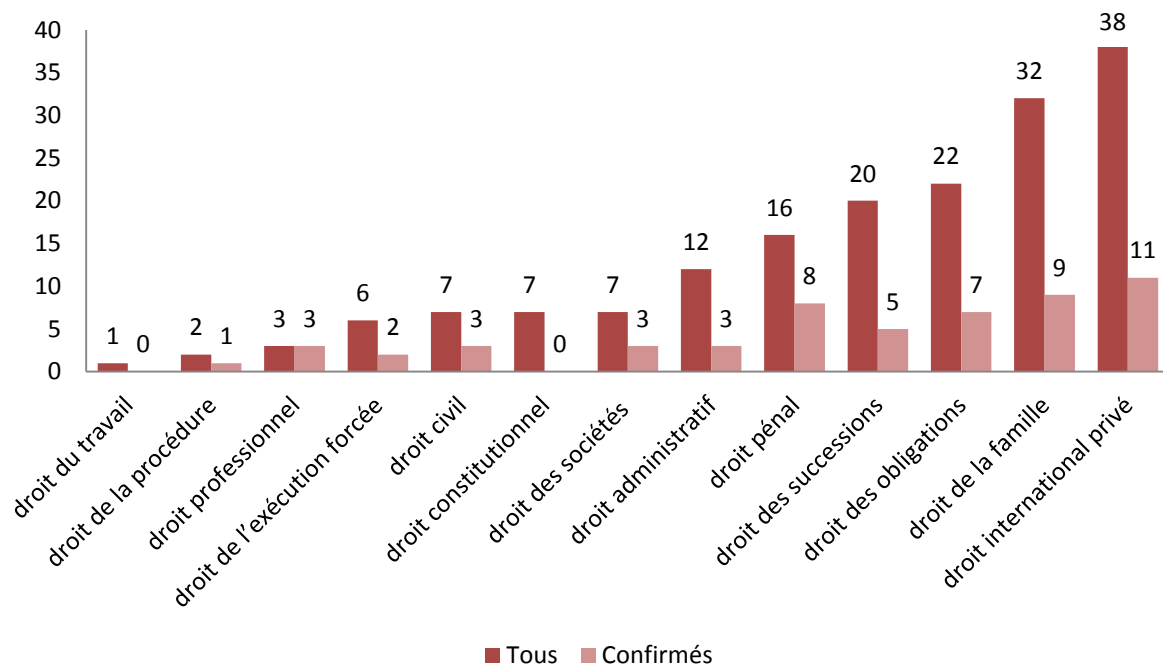
Les 10 pays les plus concernés par les demandes d'avis sont la Suisse, la France, l'Italie, l'Allemagne, le Liechtenstein, le Royaume-Uni, le Luxembourg, les Etats-Unis, l'Espagne et le Canada.

Dans les demandes les plus « exotiques », peuvent être cités l'archipel d'Anguilla, Antigua-et-Barbuda ou encore Saint-Vincent-et-les-Grenadines.



3. Les domaines de droit

Comme depuis les premières années de l'existence de l'Institut, les demandes qui concernent principalement le droit international privé et le droit de la famille sont les plus nombreuses. Les demandes en droit des successions, en droit des obligations et en droit pénal viennent peu après, l'ordre varie légèrement d'une année à l'autre.



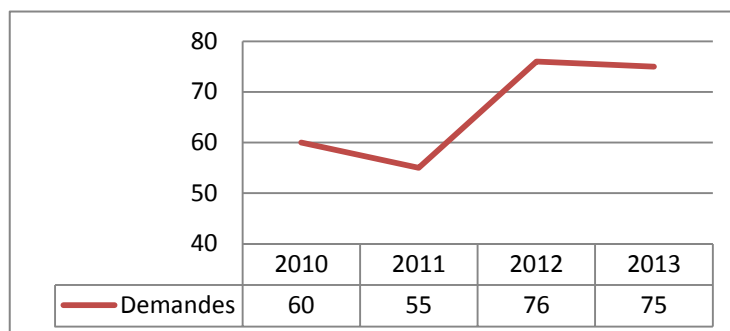
* droit civil : (autres : droits réels, droit des personnes)

4. Grandes études comparatives demandées en 2013

Titre	Pays
Gutachten über Aufarbeitungsprozesse von Missständen im Zusammenhang mit Fürsorgerischen Zwangsmassnahmen und Fremdplatzierungen oder vergleichbaren Umständen mit besonderer Berücksichtigung finanzieller Entschädigungen	S, N, AU, USA (North Carolina), D, IRL
Gutachten zum Recht der Bauwerke auf fremdem Grund	F, I, D, A, E, UK, Pays Scand.
Gutachten zur Modernisierung des Familienrechts in der Schweiz	D, F, It, A, UK, autres
Interessenskonflikte von Mitarbeitenden der Staatlichen Verwaltung und von Staatlichen Unternehmen	F, D, N, A, S, UK
Gutachten über Transparenzbestimmungen im Rohstoffsektor	USA, EU, CDA, Hong Kong, Singapore, Dubai
Gutachten zum Recht der Meldepflichten zum Schutz von Kindern vor Misshandlung und sexuellem Missbrauch	D, F, A, I
Legal Opinion on the protection of workers' representatives	F, D, UK, USA, A, I, S, SK
Gutachten zur Regelung von Inkassobüros und Bonitätsdatenbanken	D, F, UK, B, CH, CAN, Pays Scand.

II. Restructurations transfrontalières d'entreprises (transferts de sièges et autres)

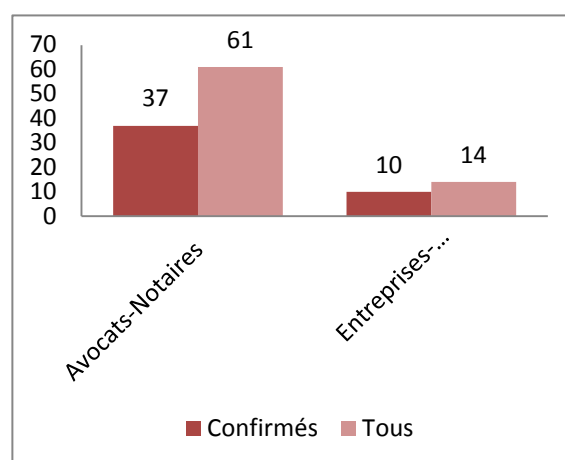
Après l'augmentation du nombre de demandes relatives à une restructuration transfrontalière en 2012, le nombre de demandes s'est stabilisé sur ce niveau élevé, avec 75 demandes (dont 47 confirmées, soit 63%).



1. Les clients

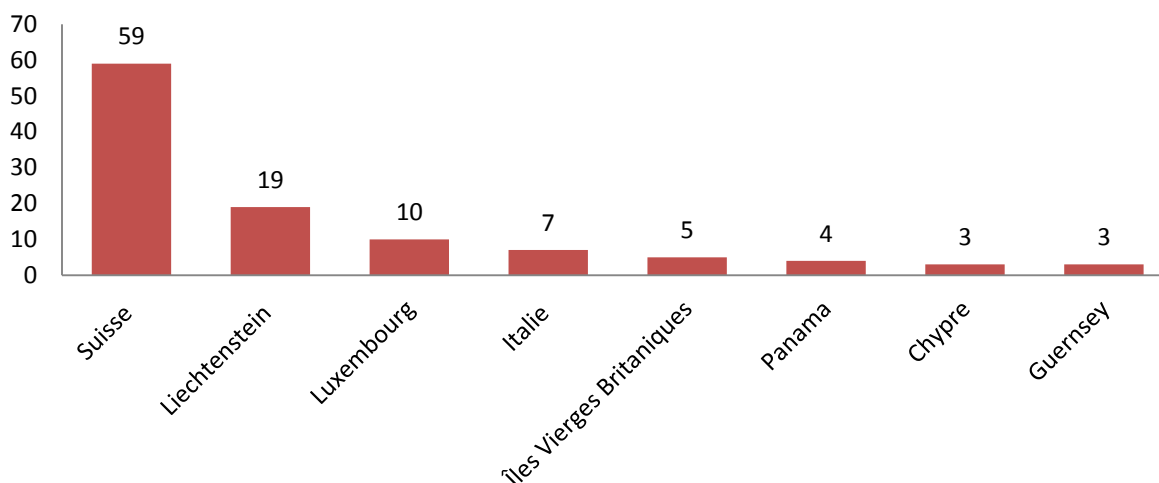
La clientèle des transferts de sièges est uniquement composée de deux catégories : les avocats-notaires qui confirment leurs demandes à 60% et les entreprises-particuliers, qui confirment leur mandat à 71%, donc par des professionnels du droit (internes ou externes) qui accompagnent une restructuration transfrontalière de l'entreprise.

Le taux de confirmation s'explique par le fait que les documents produits par l'Institut sont souvent indispensables pour la transaction.



2. La diversité géographique

Les demandes concernent majoritairement des transferts du Liechtenstein, du Luxembourg et de l'Italie vers la Suisse. Plusieurs demandes ont par ailleurs concerné les pays suivants : les Antilles néerlandaises, les Bermudes, l'Espagne, la France, Jersey, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Anguilla, l'Autriche, les Bahamas, le Brésil, Gibraltar, les Îles Caïmans, Malte, la Pologne, St Vincent-et-les-Grenadines et les Etats-Unis.



III. Manifestations scientifiques

1. Colloques organisés à l'Institut

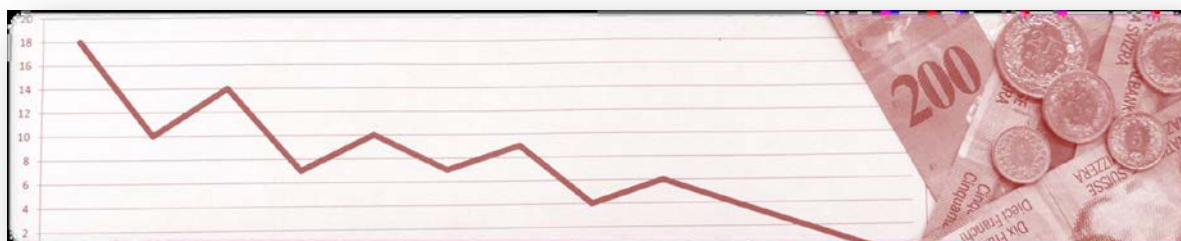
3 mai : 25^e journée DIP : Droit de l'insolvabilité internationale *co-organisée avec l'Université de Lausanne*

La 25e journée DIP a été organisée sur le thème du droit de l'insolvabilité internationale en partenariat avec le CDCEI de l'Université de Lausanne et en collaboration avec l'Office fédéral de la justice. Les interventions (en français ou en allemand) se sont articulées autour de deux grands axes : la Reconnaissance de faillites étrangères en Suisse et le Contexte européen. La conférence avait pour but de permettre une réflexion autour de la question de savoir si et comment les règles de droit international privé suisse pourraient être modifiées dans le futur.

A l'occasion de son quart de siècle d'existence, cette traditionnelle journée de droit international privé a débuté par une petite cérémonie de commémoration sur les divers sujets traités lors de ces 25 dernières années ; pour mémoire, cet événement alors intitulé « Journée des professeurs de droit international privé » avait été créé par le professeur Alfred E. von Overbeck, premier directeur de l'ISDC.

Les intervenants par ordre de passage :

Rodrigo Rodriguez, Universität Bern; Daniel Staehelin, Universität Basel/Kellerhals Anwälte; Vincent Jeanneret, Schellenberg Wittmer; Reto Schiltknecht, FINMA; Alexander Markus, Universität Bern; Daniel Staehelin, Universität Basel/Kellerhals Anwälte; Niklaus Meier, Bundesamt für Justiz; Michael Wilderspin, Service juridique de la Commission européenne; Stefania Bariatti, Università degli Studi di Milano; Michael Schöll, Chef de section de droit international privé, Office fédéral de la justice



3 & 4 juin : Diffusion: an International, Interdisciplinary Conference on Comparative Law *co-organisé avec Juris Diversitas*



La diffusion, à la fois des lois, des normes juridiques et autres, passées et présentes et à travers le monde, est un élément essentiel dans la création de toutes les traditions juridiques. Elle prend de nombreuses formes et peut être ouverte ou cachée, volontaire ou involontaire, concentrée ou diffuse, coloniale ou néocoloniale, etc. ...

Les organisateurs ont lancé un « Call for papers » pour ce colloque qui a rencontré un vif intérêt avec des propositions des pays européens, des pays de l'Amérique du Nord et l'Amérique centrale, voire de l'Australie. Après sélection, environ 50 intervenants ont présenté sur une variété de sujets – des études de cas ou des analyses théoriques de diffusion. La journée s'est ouverte par une « Key-note adresse » de la Professeur émérite Esin Örücu (Université de Glasgow). En raison du nombre important d'intervenants, la suite du colloque s'est tenue dans des différents panels.

Sont intervenus (par ordre de passage) :

Esin Örücu, University of Glasgow (Scotland); Bronwyn Lay, European Graduate School, Saas Fee (Switzerland); Mariano Croce, Centre for Law and Cosmopolitan Values, Antwerp (Belgium); Jane Glenn, McGill University (Canada); Rita Duca, Palermo (Italy); David Schorr, Tel Aviv University (Israel); Annamaria Monti, Bocconi University (Italy); Pamela Martino, University of Bari (Italy); David E. Zammit, University of Malta (Malta); Eliana Augusti, University of Salento (Italy); Nir Kedar, University of Bar-Ilan (Israel); Sue Farran, Northumbria University (England); Russell A. Miller, Washington & Lee University (US); Alessandro Romano, LUISS Guido Carli, Rome (Italy); Sieglinde E. Pommer, Harvard University (USA) and Max-Planck Institute for Comparative Public Law and International Law (Germany); Alma Pekmezovic, La Trobe University (Australia); Knut Fournier, University of Paris Nanterre (France) & University of Leiden (the Netherlands); Giovanni Tamburrini, Solbridge International School of Business (Korea); Marianna Muravyeva, University of Helsinki (Finland); Damian Jagusz, University of Gdańsk (Poland); Elisa Nesossi, The Australian National University (Australia); Antonios E. Platsas, University of Derby (England); Manuel Gutan, Lucian Blaga University of Sibiu (Romania); Alexandre Kedar, University of Haifa (Israel); Marisa Bueno, University of Nantes (France); Nadezda Koryakina, University of Nantes (France); Kirsten McKenzie, University of Sydney (Australia); Alessio Bartolacelli, University of Trento (Italy); Alessio Lo Giudice, University of Catania (Italy); Thomas Favre-Bulle, École Polytechnique Fédérale de Lausanne (Switzerland); Christa Rautenbach, North-West University (South Africa) Ekaterina Mouliarova, Regensburg (Germany) and the Moscow Lomonossow State University (Russia); Irina Moutaye, The Institute of Legislation and Comparative Law (Russia); Claudia Lopez, University of the Sea (Mexico); José Pina-Delgado, Instituto Superior de Ciências Jurídicas & Sociais Praia – Republic of Cape Verde (Cape Verde); James Gallen, Dublin City (Ireland); Anna Klimaszewska, University of Gdańsk (Poland); Elwira Macierzyńska - Franaszczyk, University of Kozminski (Poland); Ádám Fuglinszky, Eötvös Loránd University (Hungary); Kateřina Ronovská, Masaryk University Brno (Czech Republic); François-Xavier Licari, Université de Lorraine (France); Biagio Ando, University of Catania (Italy); Nikitas Hatzimihail, University of Cyprus (Cyprus); Ignazio Castellucci, University of Trento (Italy) and University of Macau (China); Olivier Moréteau, Louisiana State University (USA); Salvatore Mancuso, University of Cape Town (South Africa).

14 juin : Le droit social des expatriés

co-organisé avec l'Institut du droit des assurances et du travail, Université de Lausanne

Le colloque portait sur plusieurs aspects juridiques liés au statut des expatriés, donc à celui de travailleurs en emploi hors de leur pays national.

La journée a débuté sur les principes fondamentaux de la coordination des assurances sociales en Europe, puis sur l'application de la loi nationale aux expatriés travaillant à l'étranger, avec des exemples des Etats-Unis et de l'Europe. Par la suite, des notions clés telles que la holding, l'entreprise, et un employeur ont été analysées et le sujet de l'entreprise et les assurances sociales de ses salariés mobiles a conclu la matinée.

En considération de la nouvelle loi fédérale sur l'imposition des participations de collaborateurs, entrée en vigueur le 1er janvier 2013, qui tient à clarifier le statut fiscal des plans d'intéressements, l'après-midi a été consacré à l'analyse des plans d'intéressements sous l'angle du droit fiscal

international puis sous celui du droit social international. Par la suite, les règles impératives de protection applicables au détachement de travailleurs vers la Suisse ont été traitées. Un panel a ensuite discuté de cas concrets (surtout en rapport avec l'assujettissement). La journée s'est conclue par un regard sur les personnes qui ont déménagé de Grèce et qui réclame leur part de la pension de la sécurité sociale grecque.

Intervenants (par ordre de passage) :

Andrea Bonomi, Vice-Doyen, Directeur du CDCEI, Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL ; Bettina Kahil-Wolff, Doyenne de la Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL ; Eberhard Eichenhofer, Lehrstuhl für Sozialrecht und Bürgerliches Recht, Friedrich-Schiller-Universität, Jena (D) ; Annelot Peters, Responsable des droits néerlandophones à l'ISDC ; Karen Topaz Druckman, Responsable du droit américain à l'ISDC, Chargée de cours à la Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL ; Edgar Philippin, Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL, avocat à Lausanne ; Jacques-André Schneider, Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL, avocat à Genève ; Pierre-Marie Glauser, HEC, UNIL, avocat à Lausanne ; Valentina Moshek, ass.-dipl., HEC, UNIL ; Rémy Wyler, Faculté de droit et des sciences criminelles, UNIL, avocat à Lausanne ; Alexis Overney, avocat spécialiste FSA, Fribourg ; Gustavo Scartazzini, UNIBAS, Tribunal fédéral, Lucerne ; George Simeonidis, Executive Board Member, Hellenic Republic, Hellenic Actuarial Authority.



20 septembre : La libre circulation des décisions et des actes authentiques

co-organisé avec le Centre de droit comparé européen et international de l'Université de Lausanne

Sur l'initiative du Professeur Andrea Bonomi, la réunion du groupe européen de droit international privé (GEDIP) 2013 a eu lieu à l'ISDC. C'était l'occasion de la précéder d'une conférence publique, organisée conjointement par le Centre de droit comparé, européen et international de l'Université de Lausanne et par l'Institut suisse de droit comparé et consacrée au thème "Reconnaissance de décisions, actes publics et documents - Perspectives d'avenir dans l'Union européenne et dans les relations avec les États tiers".

La matinée s'est déroulée en deux temps, avec en première session la reconnaissance de décisions des États tiers dans les États membres de l'Union européenne, avec les interventions de Marc Fallon, de l'Université de Louvain et d'Andrea Bonomi, de l'Université de Lausanne. Puis une deuxième session sur la circulation des actes publics et des documents en Europe, avec les présentations de Paul Lagarde, de l'Université de Paris I et de Christian Kohler, ancien Directeur général à la Cour de Justice de l'Union européenne. La matinée s'est terminée par une table ronde composée de Laurent Besso, de l'Institut de recherches et d'études notariales européen (Lausanne), de Markus Buschbaum, Geschäftsführung der Bundesnotarkammer (Bruxelles), de Paolo Pasqualis, de la Fondazione Italiana del Notariato (Rome) et d'Ilaria Pretelli, de l'Institut suisse de droit comparé (Lausanne).

25 octobre : Le fédéralisme : du droit privé au droit public

Journée bilatérale canado-suisse de l'Association Henri Capitant

La matinée a été consacrée au droit public, suivant deux grands axes : une étude comparative du fédéralisme canadien et du fédéralisme suisse tout d'abord et la conformité aux normes de rang supérieur ensuite.

L'après-midi s'est concentrée alors sur le droit privé. S'est posée la question d'un bijuridisme helvétique en droit privé, puis a été évoqué le droit privé cantonal dans le domaine des droits réels, le droit privé et bijuridisme canadien, le droit privé et partage des compétences législatives en droit canadien, pour finir sur l'harmonisation du droit des contrats dans l'Union Européenne.

Les intervenants (par ordre de passage) :

Pour le droit public :

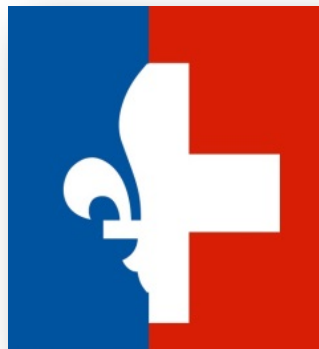
Christophe Rapin, Président du Groupe suisse de l'Association Henri Capitant et avocat (meyerlustenberger / lachenal) ; Patrick Taillon, Faculté de droit-Université Laval, Québec ; Bernhard Waldmann, Université de Fribourg ; Alexandre Flückiger, Université de Genève ; Zhou Han Ru, Faculté de droit de l'Université de Montréal.

1^{er} Panel de discussions composé de Bernhard Waldmann (modération, Institut du Fédéralisme, Université de Fribourg), de Patrick Taillon, Université Laval, Québec et de Pascal Mahon, Université de Neuchâtel.

2^e Panel de discussions composé de : Giorgio Malinverni, ancien juge à la Cour européenne des droits de l'homme et de Jean Fonjallaz, juge fédéral et Président de la première Cour de droit public.

Pour le droit privé

Pascal Pichonnaz, Université de Fribourg ; Christina Schmid, Directrice de l'ISDC ; Marie-Eve Arbour, Faculté de droit, Université Laval, Québec ; Mariève Lacroix, Faculté de droit, Université d'Ottawa, Ontario ; Denis Mazeaud, Université Paris II ; Clôture de la journée par Christophe Rapin.



2. Colloques organisés à l'extérieur

12 septembre : Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung

Co-organisé avec l'Université de Lucerne

Le droit comparé est un outil important dans l'application de la loi, et ce dans tous les domaines du droit. Comment cependant, est appliqué le droit comparé dans la réalité juridique ? Comment la justice applique réellement le droit comparé dans le quotidien – en droit privé, en droit public et en droit pénal ? Dans quels cas et pour quel but et avec quelle méthode ? Quelle influence ont les connaissances comparatives sur la jurisprudence ? Existe-t-il des différences entre les domaines juridiques séparés ?



Telles sont les questions qui se sont posées lors de la conférence organisée par la Faculté de droit de l'Université de Lucerne en collaboration avec l'Institut suisse de droit comparé. Ce « workshop » a débuté par un panel sur la légitimité de l'utilisation du droit comparé dans la jurisprudence en général, pour ensuite se concentrer sur le droit comparé en droit privé, et enfin finir sur le droit comparé en droit public et droit pénal.

Les intervenants par ordre de passage :

Alexander H.E. Morawa, de l'Université de Lucerne ; Lukas Heckendorn Urscheler, de l'Institut suisse de droit comparé ; Thomas Kadner Graziano, de l'Université de Genève; Martin Sychold, de l'Institut suisse de droit comparé ; Jörg Schmid, de l'Université de Lucerne ; Bernhard Rüttsche, de l'Université de Lucerne ; Daniela Demko, des Universités de Bâle et de Lucerne.

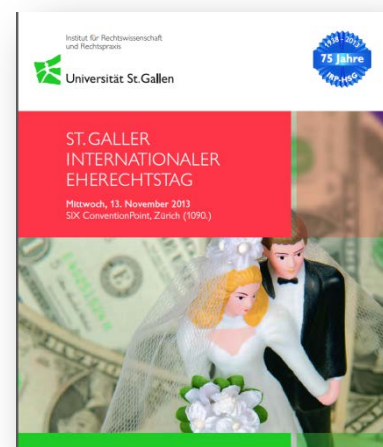
13 novembre : St. Galler Internationale Eherechtstag

Participation de l'ISDC à la journée

L'événement, organisé par le Professeur Ivo Schwander ainsi que par Maître Oliver Arter, était dédié au droit matrimonial international. Il s'agissait de présenter et d'analyser les règles de droit international privé, de procédure civile internationale (y compris les mesures provisoires) ainsi que de droit matériel d'un certain nombre de pays avec lesquels la Suisse entretient une étroite relation. Les différentes interventions ont ainsi permis une compréhension des différences pratiques et théoriques par rapport au régime suisse, mais également des difficultés pratiques liées à une dissolution du régime matrimonial dans un contexte international, en cas de divorce ou décès d'un des conjoints.

La journée s'est ouverte sur le discours d'Ivo Schwander et de Pascal Grolimund. Le sujet de la journée a par la suite été traité pour divers ordres juridiques :

Peter Junggeburth, pour la comparaison Allemagne/Suisse, Stéphanie De Dycker pour France/Suisse, Ilaria Pretelli pour Italie/Suisse, Alfredo Santos pour Espagne/Suisse, Mark Harper pour Grande-Bretagne/ Suisse, et enfin Jossy Gellis Israël/Suisse.



3. Conférences publiques

26 septembre : Quand le droit rencontre le cinéma : Soirée Charlie Chaplin

Dans le cadre des soirées « Quand le droit rencontre... » inaugurées en 2011 avec la littérature puis l'art en 2012, l'Institut a abordé le thème du cinéma en 2013, la proximité de Vevey renvoyait forcément au personnage emblématique de Charlot.

La conférence a débuté avec l'intervention d'Anahi Cardona, Responsable *Coordinatrice presse et sponsoring du Chaplin Museum Development*, qui a évoqué la vie de Charlie Chaplin et qui a présenté le futur musée Chaplin qui devrait ouvrir ses portes en 2015 et a transporté les participants dans une visite virtuelle de ce dernier. Ensuite, Carole Sandrin conservatrice au Musée de l'Elysée à Lausanne et responsable du fonds photographique Charlie Chaplin a traité le cinéma de Chaplin par les films, les photographies et a soulevé les problèmes de copyright.

La partie juridique était bien évidemment traitée par les collaborateurs de l'Institut, avec l'intervention de John Curran s'inspirant du procès de Jackie Coogan, acteur dans le film *The Kid* qui a abouti à une loi en Californie visant à protéger les revenus des acteurs mineurs pour l'État de Californie. Ensuite Martin Sychold a traité la question de l'exil en Suisse, d'un point de vue juridique, puisque Chaplin fut une victime du maccarthisme au début des années 1950.



Charles Chaplin TM (c) Bubbles Inc SA
<http://www.chaplinmuseum.com/fr/>

Rencontres informelles

Les Rencontres Informelles de l'Institut suisse de droit comparé se poursuivent régulièrement. Bien que moins nombreuses cette année, en raison de l'agenda bien rempli de l'Institut, ces conférences d'une vingtaine de minutes créent des échanges entre les chercheurs de notre bibliothèque, nos boursiers, nos stagiaires, nos collaborateurs et toute personne intéressée par le sujet des différentes interventions. L'entrée reste libre et sans inscription au préalable.

En 2013 nous avons organisé 9 rencontres informelles, réparties entre mars et octobre :

Date	Intervenant	Université	Titre
14.03.2013	Karim El Chazli	Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne	Arbitrage et procès équitable
10.05.2013	Aurélie Musso	Université d'Aix-en-Provence	La disponibilité en droit des personnes et de la famille
24.05.2013	Ambroise Bulambo	Université de Fribourg	La liberté d'expression dans le contexte du génocide en droits suisse et congolais
30.05.2013	Lukas Hohenecker	Université de Vienne	La réforme de la justice administrative en Autriche
09.07.2013	Saliou Bah	Université de Lausanne	Une Cour pénale internationale en criminalité économique pour punir le vol d'état?
23.07.2013	Shaun Charlton	Universität Osnabrück	La distinction des biens en meubles et immeubles : un bois ou du bois ?
30.07.2013	Marcio Ferro Catapani	University of São Paulo	The liability of rating agencies
24.09.2013	Cristina Poncibo	University of Turin	Consumer Law and Policy in the Shadow of the Economic Crisis: Lessons and Challenges
15.10.2013	Eunice Djoko	Université de Paris 1 / Panthéon-Sorbonne	L'égalité entre époux au Cameroun

4. Programme doctoral en droit

Le programme doctoral en droit s'adresse principalement aux doctorants et doctorantes en droit affiliés aux Universités membres et partenaires de la CUSO. Il a pour but d'améliorer les conditions de réalisation de la thèse de doctorat en favorisant les contacts entre chercheurs dans un cadre de recherche stimulant.

Diverses activités sont organisées chaque année par des professeurs et chercheurs des Universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel ainsi que par l'Institut suisse de droit comparé.



14 & 15 novembre : Séminaire doctoral, les difficultés économiques du droit

Les séminaires de 2009 à 2012 ont été organisés respectivement par les Facultés de droit de Lausanne, de Genève et de Fribourg. En 2013, l'honneur d'organiser le séminaire revenait à l'Institut suisse de droit comparé.

Depuis le krach de 2007 – 2008, la crise économique est omniprésente, en toile de fond de la vie quotidienne et comme partie intégrante du paysage médiatique et politique. Ses retombées sont multiples et se font sentir dans le domaine financier, certes, mais aussi dans un grand nombre d'autres secteurs tant publics que privés. S'en suivent des conséquences juridiques, concernant aussi bien la pratique juridique quotidienne que la réglementation législative et jurisprudentielle d'une kyrielle de domaines. Une crise n'est pas que négative : souvent elle présente également des opportunités. Le besoin engendre l'invention. Or le droit doit répondre aux résultats d'une créativité stimulée. Ainsi, l'Institut suisse de droit comparé a proposé de dédier ce séminaire à une question fondamentale d'actualité, à savoir comment le droit réagit face à des difficultés économiques et les conséquences qui en découlent.

Conformément à la tradition des séminaires de l'ancien 3^{ème} Cycle romand de droit qui était ainsi continué dans le programme doctoral, le thème se voulait large pour permettre de réunir des contributions de tous les domaines juridiques.

Le séminaire a donc commencé le jeudi 14 novembre à l'ISDC, avec une présentation générale et une visite de la Bibliothèque. Les doctorants ont ensuite présenté leurs sujets à l'Hôtel Alpina à Chexbres où avait lieu la suite du séminaire. Au vu de la grande participation, 28 doctorants se sont inscrits, des sessions parallèles se sont déroulées pendant les deux jours, regroupées par les thématiques suivantes : mesures de prévention, mesures réactives : personnes physiques, mesures réactives : personnes morales et mesures réactives transversales.

Le séminaire s'est fini par la visite du Musée monétaire de Lausanne.



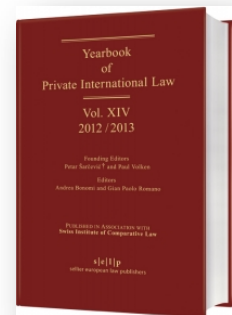
10 décembre : Journée doctorale à l'ISDC

L'Institut suisse de droit comparé a proposé une journée d'échanges et de formation pour les doctorants. Celle-ci a commencé par une présentation générale sur l'utilisation du droit comparé dans le cadre d'une thèse. Les collaborateurs scientifiques de l'ISDC ont ensuite présenté chacun un système juridique étranger dont ils sont experts ainsi que des sources et méthodes de recherches propres à cet ordre juridique. Une visite de la bibliothèque a également été proposée aux personnes intéressées.

IV. Publications

Yearbook of Private International Law, Volume XIV (2012/2013)

Le «Yearbook of Private International Law" est publié par les éditions Sellier, en coopération avec l'Institut. Cette publication annuelle en langue anglaise fournit des analyses et des informations sur l'évolution du droit international privé du monde entier, elle se concentre dans cette édition sur 2012 et 2013. L'ouvrage est divisé en 7 parties, la première traite des doctrines, la seconde d'une partie générale pour le DIP européen, la troisième de la protection des droits personnels, la quatrième de DIP en Chine, enfin la cinquième donne des nouvelles de Bruxelles et l'ouvrage se termine par des rapports nationaux et un forum.



Publications électroniques (accessibles en format PDF sur notre site www.isdc.ch)

ISDC's Letter

L'ISDC's Letter est une publication en français et allemand, rassemblant des brèves rédigées par les collaborateurs scientifiques de l'Institut et relatives aux nouveautés législatives et jurisprudentielles de nombreux pays. En 2013, deux exemplaires ont parus, selon une nouvelle formule.

Cette année, l'Institut a cherché à offrir un autre aspect à cette newsletter. Jusqu'à présent, celle-ci se concentrait essentiellement sur les nouveautés juridiques, les changements législatifs ou encore sur les diverses jurisprudences. Ces informations sont bien évidemment toujours fournies dans cette nouvelle version mais elle sert également à informer de toutes les nouvelles concernant directement l'Institut et sa bibliothèque. Elle se termine toujours par l'agenda des manifestations de l'Institut.



EU News Click & Read

Cette lettre d'information mensuelle, en anglais, contient une sélection des documents officiels de l'Union européenne. Le choix effectué est destiné à intéresser un public suisse. A ce titre, elle s'adresse notamment aux hautes écoles, aux administrations fédérale et cantonales, aux praticiens du droit et aux milieux économiques. En 2013, 11 exemplaires ont parus.

V. Collaborations

1. Accueil de groupes d'étudiants des universités suisses

Date	Nom	Uni	Contact académique
21.02.2013	CDCEI*	UNIL	Prof. Andrea Bonomi
22.02.2013	Droit international public et droit européen	UNIFR	Prof. Samantha Besson
26.02.2013	Chaire de droit allemand	UNIL	Prof. Dr. Christoph A. Kern
07.05.2013	CDCEI*	UNIL	Prof. Karen Topaz Druckman
08.05.2013	Département de droit public	UNIGE	Prof. Maya Hertig
15.05.2013	Institut de recherche juridique	UNIZH	Prof. Yael Strub
22.05.2013	Etudiants	UNINE	Prof. Christophe Müller
19.09.2013	CDCEI*	UNIL	Prof. Andrea Bonomi
27.09.2013	Etudiants LLM	UNIFR	Prof. F. Werro et C. Fountoulakis
30.09.2013	Chaire de droit allemand	UNIL	Prof. Dr. Christoph A. Kern
10.10.2013	CDCEI*	UNIL	Prof. Andrea Bonomi
23.10.2013	Chaire de droit privé, de droit comparé et de droit international privé	UNIBAS	Prof. Corinne Widmer Lüchinger
11.12.2013	Droit administratif allemand	UNIL	Prof. Marc Bungenberg
18.12.2013	Etudiants Fribourg et Galatasaray	UNIFR	Prof. Pichonnaz

* Centre de droit comparé, européen et international



2. Accueil de délégations étrangères et suisses

Date	Nom	Pays / Contact Académique
25.02.2013	Délégation Ambassade Israël	Suisse
22.03.2013	Délégation de l'"Inspection Committee of the People's Procuratorate of Jiangsu, Women Prosecutors Association of Jiangsu"	Chine
25.04.2013	Délégation Tribunal cantonal vaudois	Suisse
05.06.2013	Mitarbeitende des Fachbereichs Internationale Verträge	Suisse
28.11.2013	Délégation de l'Eastern China University of Law and Politics	UNIFR : Prof. R. Pahud de Mortanges / Chine
09.12.2013	Délégation chinoise "Nanjing people's Procuratorate of China"	Chine
12.12.2013	Etudiants ONO Academic College	Israël Shlomit Yanisky-Ravid, Ono Academic College

3. Collaboration avec le Centre international de déminage humanitaire, Genève

- Enseignement dans le cadre du « Mine Action Liability Workshop » à Genève, 26 mars 2013,
- Enseignement dans le cadre du « Mine Action Liability Workshop for South East Asia » Pnomh Penh, Cambodge, du 8 au 10 mai,
- *Legal Review Mission dans la République populaire démocratique du Laos afin d'identifier le cadre légal et les défis dans la pratique actuelle relatifs à la responsabilité, l'assurance et les contrats*, du 24 à 28 juin,
- Présentation de la Legal Review Mission et enseignement dans le cadre du « UXO Clearance Contracting Workshop for Governmental Ministries », les 14 et 15 octobre,
- Enseignement dans le cadre du « Uxo Clearance Contracting Workshop for National Regulatory Authority » à Vientiane, République populaire démocratique du Laos, les 16 et 17 octobre.



4. Collaboration avec l'Université d'Urbino dans le cadre du Séminaire de droit européen et de droit comparé

Cours généraux :

- *Le mariage pour tous en droit international privé*
Bertrand ANCEL, Professeur émérite à l'Université Panthéon-Assas, Paris II
- *Crimini internazionali e tribunali internazionali*
Tito BALLARINO, Già Professore Ordinario all'Università degli Studi di Urbino
- *La formation des lois européennes : dynamiques politiques juridiques au Parlement Européen*
Robert BRAY, Head of Unit, Secretariat of the Committee on Legal Affairs, European Parliament
- *Laws & Orders: Reflections on legal and normative complexity*
Seán Patrick DONLAN, BA - Houston, JD - Louisiana, PhD - Trinity College Dublin
- *Class Actions: A Comparative Analysis*
Andrea GIUSSANI, Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"
- *Aspects méthodologiques du droit comparé*
Lukas HECKENDORN URSCHELER, Vice-directeur, Institut suisse de droit comparé
- *Ius culturae e cittadinanza. Le regole di acquisto della cittadinanza nei modelli nazionali europei*
Paolo MOROZZO DELLA ROCCA, Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"
- *La circulation des actes authentiques au sein de l'espace européen : état des lieux et perspectives*
Cyril NOURISSAT, Professeur à l'Université Jean Moulin Lyon 3, Ancien Recteur d'Académie



Università degli Studi di Urbino "Carlo Bo"
Centro di Studi Giuridici Europei
Dipartimento di Giurisprudenza

Conférences de prestige :

- *Droit pénal européen*
Alessandro BONDI, Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"
- *L'enlèvement international des enfants dans le conflit entre Strasbourg et Luxembourg*
Luigi MARI, Professore all'Università degli studi di Urbino "Carlo Bo"
- *Quelles bases de données pour la recherche en droit comparé ?*
Sadri SAIEB, Chef de la Bibliothèque, Institut Suisse de droit comparé
- *L'application du droit étranger par les juges*
Martin SYCHOLD, Juriste, Institut Suisse de droit comparé

Cours spéciaux en droit du commerce international :

- *Law and Practice in International Contract Law: Case Studies in Oil & Gas Contracts*
Eleonora BALLARINO, Avvocato internazionalista
- *La rédaction des contrats internationaux*
Francesca BOLOGNA, Avvocato internazionalista
- *Les questions contemporaines dans le domaine de l'arbitrage international : modèle standard et déviations dans la région de l'Europe centrale*
Martin SVATOŠ, Mediator and Arbitrator

Table ronde : Qui a peur des actes authentiques ?

- Zoé ANCEL-LIOGER, Service consultations DIP, Cridon-Lyon
- Paolo PASQUALIS Notaio, Consiglio Nazionale del Notariato
- Ilaria PRETELLI, Juriste, Institut Suisse de droit comparé
- Diana WALLIS, former Vice President of the European Parliament, Fellow and Council member of the European Law Institute, member of the EU Committee of the Law Society of England and Wales
- Patrick WAUTELET, Professeur à la Faculté de Droit de l'Université de Liège



VI. Activités scientifiques des collaborateurs

Alberto Aronovitz

Publications

- *Religious Law and State law: collision or cohabitation?*, in Justice Magazine, N° 52, Spring 2013, p. 20-27 (http://www.intjewishlawyers.org/main/index.php?option=com_content-&view=article&id=49&Itemid=57).
- *Une formation juridique pour les leaders religieux*, in Now, Suisse-Israël deux pays vecteurs d'innovation, hiver 2013 p. 106-108 (<https://www.asi-geneve.ch/content/magazine>)

Conférences

- *Legal Remedies for Breach of Investment Contracts*, contribution dans le cadre du colloque "Remedies for Breach of International Contracts", Université de Catania, 21 mai
- *Quelle réparation en cas de violation d'un contrat d'investissement international – indemnisation ou restitution ?*, Université de Lausanne, 14 novembre

Cours :

- *International Investments : their protection from State interventions*, Université de Tel-Aviv, faculté de droit 1-15 mars

Stéphanie De Dycker

Publications

- (avec H. van Loon), *The Role of the International Court of Justice in the Development of Private International Law*, in : *One Century Peace Palace, from past to present*, Mededelingen van de Koninklijke Vereniging voor Internationaal Recht, November 2013, pp. 73-119

Conférences

- *Private international law aspects before the International Court of Justice*, Cours d'été de l'Académie de droit international, La Haye, 13 août
- *The Role of the International Court of Justice in the Development of Private International Law*, General Assembly of Koninklijke Nederlandse Vereniging voor Internationaal Recht, La Haye, 1^{er} novembre
- *Matrimonial property law in France – Private International Law issues*, St.Galler Internationaler Eherechtstag, Zürich, 13 novembre

Karen Topaz Druckman

Publications

- *Applicability of American Law to U.S. Employees Working Abroad*, Schweizerische Zeitschrift für Sozialversicherung und Berufliche Vorsorge/Revue suisse des assurances sociales et de la prévoyance professionnelle (SZS/RSAS) Cahier Spécial, Stämpfli Verlag AG, Bern, 2013, pp. 2-12

Conférences

- *L'applicabilité du droit américain aux employés travaillant en Suisse*, dans le cadre du Colloque conjointement organisé par l'Institut du droit des assurances et du travail de l'Université de Lausanne (IDAT) et l'ISDC concernant la protection sociale des travailleurs expatriés, Lausanne, 14 juin
- *L'inexécution en droit comparé, La Convention sur la vente internationale de marchandise (CVIM)*, 8 mars

Cours :

- *Introduction to American Law*, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, semestre de printemps
- *Legal Writing*, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, semestre de printemps
- *Droit du commerce international*, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, semestre d'hiver
- *Legal English*, Faculté de droit et des sciences criminelles, Université de Lausanne, semestre d'hiver
- *La Convention sur la vente internationale de marchandise en droit comparé*, Faculté de droit, Université de Haute-Savoie, Jacob-Bellecombettes, Chambéry, France
- *Business Law*, Montreux School of Business
- *English Law*, Ecole Supérieure de Commerce Bourgogne, Dijon et Lyon, France, semestre d'hiver

Karim El Chazli

Conférences

- *The Judicial Power in the Egyptian Constitution of 2012*, Constitutional Transformations in the Arab World following the Arab Spring: Comparative Models – Conference organized by the Johns Hopkins University, Bologna, 7th –8th February
- *La justice égyptienne, acteur ou victime du processus de transition révolutionnaire ?*, Justice en transition dans les pays de la Méditerranée – Colloque organisé par l'Institut Universitaire de la Recherche scientifique et le Centre Jacques-Berque en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel, Rabat, 6-7 juin
- *Généralités sur le projet de Constitution égyptien de 2013*, Les réformes constitutionnelles et judiciaires dans le monde arabe : Regards sur les expériences jordanienne, égyptienne, tunisienne et libanaise – Colloque organisé par *Common Space Initiative* et la revue *Legal Agenda*, Beyrouth, 14-15 décembre

Lukas Heckendorn Urscheler

Publications

- *Innovation in a Hybrid System : The Example of Nepal*, European Journal of Comparative Law & Governance, 2013
- *Le tort moral, ses origines et son avenir en Europe*, in Chappuis / Winiger (éds), *Le tort moral en question*, Genève, 2013, p. 35

Conférences

- *Panel Discussion on: Diffusion, Past and Future, Reshaping Comparative Law?* Diffusion: An international, interdisciplinary conference on comparative law, Lausanne, 3-4 juin

- *Gedanken zur Methodik der richterlichen Rechtsvergleichung im Bereich des Schweizer Privatrechts*, Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung – Praxis, Legitimität und Methodik, Luzern, 12 septembre
- *Présentation des activités juridiques et scientifiques*, Visite des Commissions de gestion des Chambres fédérales, Lausanne, 13 octobre
- *Réflexions générales sur la recherche comparative*, Journée Doctorale à l'ISDC, 10 décembre

Cours

- *Aspects méthodologiques du droit comparé*, Séminaire de droit européen, Urbino (Italie), 21-24 août
- *Intervention lors du cours d'Histoire du droit*, Université de Fribourg, 20 mars 2013
- Enseignement dans le cadre de la coopération avec le Centre international du déminage humanitaire à Genève (Mine Action Liability Workshop), à Pnomh Penh (Mine Action Liability Workshop for South Asia) et à Vientiane (« *UXO Clearance Contracting Workshop for Governmental Ministries and for National Regulatory Authority* »)

Ilaria Pretelli

Publications

- Chapitre IV. – Reconnaissance, force exécutoire et exécution des décisions. In: A. Bonomi, P. Wautelet, Bruxelles, Bruylant, ISBN: 978-2-8027-4089-6, pp. 563-658.

Conférences

- *La circulation des actes publics et des documents en Europe* : Lausanne, 20 septembre 2013, Matinée d'étude organisée conjointement par le CDCEI de l'Université de Lausanne et l'Institut suisse de droit comparé avec la collaboration du Groupe européen de droit international privé (GEDIP/EGPIL) *Reconnaissance de jugements, actes publics et documents, Perspectives d'avenir dans l'Union européenne et dans les relations avec les Etats tiers*
- *Matrimonial Property Regimes: Rules and Principles in Italian Law and in Private International Law Relations between Italy and Switzerland* : Zürich, 13 Novembre 2013, *St. Galler Internationaler Eherechtstag* organisé par l'Université de St. Gall
- *L'acte notarié en droit international privé* : Urbino, 30 août 2013, Table ronde en collaboration avec la Fondazione italiana per il Notariato, *Qui a peur de l'acte public ?*

Cours

- *Diritto internazionale e comunitario del lavoro*, Corso di Laurea triennale in Scienze Giuridiche per la consulenza del lavoro e la sicurezza dei lavoratori, Università di Urbino, mars/avril 2013 (36 heures);
- *Droit comparé : Personnes et famille en droit italien*, Master 2 Droit Notarial, Université de Paris Sud XI - Faculté Jean Monnet – Sceaux, février 2013 (15 heures).

Alfredo Santos

Conférences

- *Matrimonial property law in case of divorce/death, legal actions/protective measures, IPR/IZPR-relationship Swizerland-Spain*, St. Galler Internationales Eherechtstag, Zürich, 13 novembre
- *Multiculturalidad y acceso a la educación: el caso suizo*, II Congreso internacional – “Protección internacional de los derechos fundamentales. perspectivas pública y privada”, San Sebastián (España), 12-13 décembre (également co-organisateur).

Josef Skala

Conférences

- *La liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 22 mars
- *Rapport entre le droit international et le droit interne*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 22 novembre
- *Verfassungsrechtliche Entscheide zum Fair trial*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, 20 novembre
- *Architektur der Menschenrechte auf dem Boden des nationalen Rechts und des Völkerrechtes*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 22 novembre ;
- *La liberté d'expression à la lumière de certains cas réels en Europe de l'Est*, Etudiants Université Genève, ISDC, 8 mai
- *Bedeutung der Entscheide der EMRK*, Faculté de droit de l'Université de Pilsen, République tchèque, 17 mai
- *Nützlichkeit der Rechtsvergleichung in Praxis*, Law Faculty, Charles University Prague, 13 décembre

Cours

- *Les droits de l'homme et la liberté d'expression*, Faculté de droit de l'Université Pilsen, République tchèque, Sommersemester.

Martin Sychold

Conférences

- *Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung im Vereinigten Königreich: eine Analyse der englischen und schottischen Rechtsprechung*, Die Rechtsvergleichung in der Rechtsprechung – Praxis, Legitimität und Methodik, Luzern, 12 September
- *Quand le droit rencontre le cinéma de Chaplin*, Soirée Droit et Cinéma, 26 septembre
- *Présentation des activités juridiques et scientifiques*, Visite des Commissions de gestion des Chambres fédérales, Lausanne, 13 octobre
- *Research in UK and Canadian Law*, Journée doctorale à l'ISDC, 10 décembre

Cours

- *English Contract Law*, enseignement semestriel donné à l'Ecole Supérieure de Commerce de Dijon Bourgogne, semestre de printemps ;
- *L'application du droit étranger par les juges*, 55e Séminaire de Droit comparé et européen, Urbino, 19-31 août

Harro von Senger

Livres

- *Die Klaviatur der 36 Strategeme: in Gegensätzen denken lernen*, Hanser Verlag, München 2013
- *Die Klaviatur der 36 Strategeme: in Gegensätzen denken lernen*, gelesen von Christian Büsen, Hörbuch, Herder Verlag, Freiburg im Breisgau 2013
- *36 Strategeme für Manager*, Piper Verlag, 5. Aufl. München 2013

Articles

- *Chronik: Die 36 Strategeme auf dem Klosterplatz*, in: *Einsiedler Anzeiger*, 06.12.2013, p. 3
- *Dem Chinesischen näher kommen*, Flurina Decasper interviewt Harro von Senger, in: *Salve*. Zeitschrift der benediktinischen Gemeinschaften Einsiedeln und Fahr, Einsiedeln Nr. 5/2013, p. 31
- *Der Klosterplatz von Einsiedeln*, Susann Bosshard-Kälin interviewt Harro von Senger, in: Susann Bosshard-Kälin und Beatrice Künzi: *Geschichten, Gesichter*, Egg 2013, p. 142-143
- *Gedankensplitter zum Verhältnis China-Afrika*, in: *Swissfuture*. Magazin für Zukunftsforschung, Luzern Nr. 3/2013, p. 17-19
- *Harro von Sengers wichtigste Daten des 20. Jahrhunderts: Die Top 10 der Weltgeschichte. Die Top 5 der Schweiz*, in: *Welches sind die 10 wichtigsten Daten der letzten 100 Jahre?* Wissenschaftler antworten, in: *Migros Magazin*, Nr. 47, 18 novembre 2013, p.15
- *Langer Marsch. Kommunismus in der Volksrepublik China*, in: *Osteuropa*, 63. Jahrgang / Heft 5-6 zum Thema „Durchschaut. Der Kommunismus in seiner Epoche“, Mai-Juni 2013, Berliner Wissenschaftsverlag, Berlin 2013, p. 223-232
- *Literatur und Kunst – nicht nur Gegenstand der Ästhetik, sondern auch der Soziagogie (Lehre von der Gesellschaftslenkung)*, in: Giusy M.A. Margagliotta; Andrea A. Robiglio (Hg.): *Art, Intellect and Politics. A Diachronic Perspective*, Brill, Leiden/Boston 2013, p. 23-68
- Lun falü jicheng de liang zhong butong xingshi 论法律继承的两种不同形式, in: Gao Xiang 高祥 (éd.): *Dangdai Falü Jiaowang Yu Falü Ronghe – Diyi Jie Bijiao Faxue Yu Shijie Gongtongfa Guoji Yantaohui Lunwen Ji* 当代法律交往与法律融合 – 第一届比较法学与世界共同法国际研讨会论文集, Zhongguo Zheng-Fa Daxue Chubanshe, Beijing 2013, p. 3-12
- *Propriété intellectuelle et Chine*, in: *Alumni HEC magazine*, Lausanne, N°86, mai 2013, p. 34-35
- *Vom chinesischeschweizerischen Freihandelsabkommen 2013 zur ersten chinesischen Übersetzung aus einem westlichen juristischen Werk 1839: Zum 300. Geburtstag des Neuenburger Völkerrechtspioniers Emer de Vattel*, in: *Zeitschrift für Schweizerisches Recht – Revue de droit suisse*, Band 132 I, Heft 5, Basel 2013, p. 517-538
- Zai Lianheguo Renquan Lishihui zhong de Ruishi, Ouzhou Guojia he Zhongguo 在联合国人权理事会中的瑞士,欧洲国家和中国, in: *Bijiaofa Yanjiu* 比较法研究, Beijing N°1, janvier 2013, p. 135-160

Cours

- « China I », « China II » et « China III (Sinomarxismus) » dans le cadre de la « Vorlesung zur Rechtsphilosophie », Rechtswissenschaftliches Institut, Prof. Marcel Senn, Université de Zurich, 18.11, 25.11. 02.12.2013,

Conférences

- Introduction de l'ISDC à une délégation du bureau du procureur de Nanjing en République populaire de Chine sous la direction de Madame Ge Xiaoyan, Lausanne, 09.12
- „法: Volksrepublik China: Das grösste Rechtssystem der Welt als Gegenstand von Rechtsvergleichung“, invité par Prof. Corinne Widmer-Lüchinger, Juristische Fakultät der Universität Basel, 4.12.2013
- Supraplanning: A Philosophy for Strategy, Planning, Deciding & Investing?“, dans le cadre de „jhi International Conference Berlin“, Hotel de Rome, Berlin, 01.11.2013

- „Moulüe 谋略: L'art chinois de façonner l'avenir“, Société Romande de Philosophie, Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, 21.11.2013
- „Chinas Weg zur Innovation“, dans le cadre de „NGW [Naturwissenschaftliche Gesellschaft Winterthur] um 11 [Uhr]“, Alte Kaserne Winterthur, 10.11.2013
- “法: Volksrepublik China: Das grösste Rechtssystem der Welt als Gegenstand von Rechtsvergleichung“, Institut suisse de droit comparé, Lausanne, 23.10.2013
- „Die Klaviatur der 36 Strategeme – In Gegensätzen denken lernen“, Kiwanis Club Höngg, Höngg, 01.10.2013
- „Vorstellung des neuen Buches *Die Klaviatur der 36 Strategeme - In Gegensätzen denken lernen*“, Buchhandlung Haupt, Bern, 30.09.2013
- „Die 36 Strategeme – als Familienunternehmen von der chinesischen Weisheit profitieren“, dans le cadre de „Tag des Familienunternehmens anlässlich des 250-Jahr-Jubiläums der PESTALOZZI + CO AG“, Dietikon, 06.09.2013
- „Chinesische Kunst der Planung“, dans le cadre de „Konrad Adenauer Stiftung - Initiativseminar 35/2013 der Hauptabteilung Begabtenförderung und Kultur zum Thema ‚Strategisches Denken in komplexen Situationen‘“, Freiburg i.Br., 20.07.2013
- Explications sur le droit de la République populaire de Chine à une délégation du Bundesamt für Justiz sous la direction de Madame Astrid Offner, Lausanne, 05.06.2013
- « Das Beispiel China », dans le cadre du Symposium sur „Was war der Kommunismus? Ideologie und Praxis“, Vorträge/Podiumsdiskussion sur „Totgesagte leben länger - ‚Mythen des Kommunismus: Fortschritt oder Ruin? Kommunismus als Modernisierungsstrategie für rückständige Länder?“, Gedenkstätte Berliner Mauer, Berlin, 31.05.2013
- „Le plus grand système juridique de monde: le droit de la République populaire de Chine“, devant un groupe d'étudiants de l'Université de Neuchâtel sous la direction du Prof. Christoph Müller, Institut suisse de droit comparé, 22.05.2013
- «Population and global representation – growing influence of China in international decision making», dans le cadre de “Independent expert [of the Human Rights Council] on the promotion of an equitable order. Expert Consultation”, Palais des Nations, Genève, 16.05.2013
- „List als Teil der Weisheit – Was wir von Chinesen lernen können“, dans le cadre de 7. Schweizerische Tagung zum Wirtschaftsstrafrecht sur „Alles Betrug? – Betrug, Betrüger und Betrogene in der Strafrechtspraxis“, sous la direction du Prof. Dr. Jürg-Beat Ackermann et Prof. Dr. Marianne Johanna Hilf, Zürich, 18.04.2013
- Introduction de l'ISDC à une délégation de Women Prosecutors Association of Jiangsu en République populaire de Chine sous la direction de Madame He Susu, Lausanne, 22.03.2013
- „Menschenrechte in China“, dans le cadre de „Exzellenzcluster ‚Die Herausbildung normativer Ordnungen‘“, Goethe-Universität Frankfurt am Main, Gebäude "Normative Orders", Frankfurt/Main, 13.02.2013
- „Studentenring“ lors de « Züringer Treffen », Université de Zurich, 26.01.2013
- „法 Volksrepublik China: Einblick in das grösste Rechtssystem der Welt“, invité par Personalkommission des Bundesamts für Justiz, Bern, 22.01.2013.

VII. Stagiaires et boursiers

1. Stagiaires

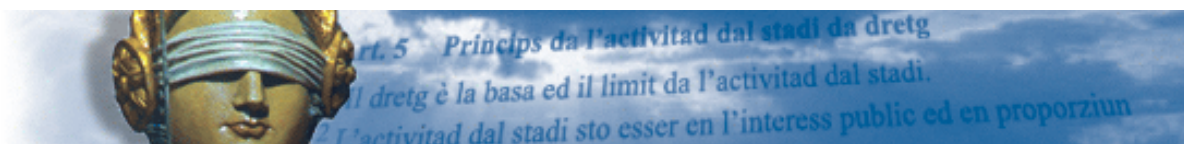
Nom	Prénom	Pays	Arrivée	Départ
Di Iorio	Raffaella	Italie	01.06.2012	30.09.2013
Donzel	Emilie	France	01.12.2012	30.04.2013
Schellhaas	Fabian	Allemagne	07.01.2013	31.03.2013
Curran	John	UK	03.01.2013	31.12.2013
Trinks	Jennifer	Allemagne	01.07.2013	30.09.2013
Tondina	Alexandre	Suisse	01.07.2013	30.09.2013
Clément	Sophie	Suisse	01.09.2013	28.02.2014
Pigeon	Bénédicte	France-Suisse	01.10.2013	31.03.2014



2. Stagiaires de l'Office fédéral de la justice

Comme chaque année, l'Institut reçoit des stagiaires de l'Office fédéral de la justice. Ils passent trois semaines à l'Institut pendant lesquelles ils acquièrent un aperçu du droit comparé et des différents systèmes juridiques.

Nom	Prénom	Arrivée	Départ
Biro	Noemi	02.04.2013	19.04.2013
Kaempfer	Constance	22.04.2013	10.05.2013
Perriard	Julie	13.05.2013	31.05.2013
Sulaiman	Michelle	03.06.2013	21.06.2013
Schneider	Nina	30.09.2013	18.10.2013
Simon	Manon	21.10.2013	08.11.2013
Mieli	Gaëlle	11.11.2013	29.11.2013



3. Boursiers

Nom	Prénom	Pays	Séjour	Thème des recherches
El Chazli	Karim	Egypte	01.02 au 31.03	Arbitrage et procès équitable
Hohenecker	Lukas	Autriche	02.04 au 31.05	Die Reform der österreichischen Verwaltungsgerichtsbarkeit aus rechtsvergleichender Sicht
Musso	Aurélie	France	02.04 au 31.05	Le disponible en droit des personnes et de la famille, étude de droit comparé et de DIP (Angleterre, France, Italie)
Ferro Catapani	Marcio	Brésil	01.06. au 31.07	The Development of Securities Markets in Latin America-A Comparative Approach on Market Rules
Grebieniow	Aleksander	Pologne	01.07 au 31.08	Die Rechtsfolgen der Übervorteilung rechtshistorisch und rechtsvergleichend
Jagodzinska	Katarzyna	Pologne	01.07 au 31.08	The Making of European Contract Law : A Study Based on the Interplay between Law and Commerce
Charlton	Shaun	UK	01.07 au 31.08	The demarcations lines of property as real and personal, corporal and incor-poral in English, French and German Law
Djoko	Eunice	Cameroun	01.09 au 31.10	L'égalité entre époux en droit privé camerounais : une approche critique
Poncibo	Cristina	Italie	01.09 au 31.10	Transnational private law : the case of technical standards



Activités de la bibliothèque

Introduction

« Je remercie enfin l'Institut suisse de droit comparé qui a, à travers son personnel dévoué et disponible, contribué de manière significative, des années durant, à qualifier mes travaux de recherches. Que vive pour toujours le laboratoire juridique international et multiculturel qu'il incarne, dans un esprit de challenges juridiques au quotidien. »

BAH, Saliou. L'effectivité des Conventions anti-corruption internationales : vers une Cour pénale internationale en criminalité économique pour punir le vol d'Etat. Genève : Schulthess, 2013.

Ce témoignage de reconnaissance constitue la principale motivation de l'équipe de la bibliothèque qui est de pouvoir offrir les conditions optimales et les collections les plus exhaustives aux chercheurs juridiques suisses et étrangers. Afin d'atteindre ce vertueux objectif, la bibliothèque a réalisé une profonde mue en 2013 tandis qu'elle prenait (enfin) conscience de la dimension patrimoniale et historique de ses collections désormais trentenaires.

Reconfiguration des espaces dévolus aux collections

Afin de pallier au manque récurrent d'espace au libre-accès et au compactus, d'assurer une mission désormais quasi patrimoniale et d'améliorer leur lisibilité, l'organisation et la répartition des collections ont été revues de fond en comble en 2013 à l'aide de multiples opérations :

- Mise en place d'un dépôt externe et temporaire de 200 m² à Romanel-sur-Lausanne depuis le 1^{er} juin 2013 où sont conservés (sous carton et sur palettes) les recueils de jurisprudence et de revues américaines.
- Réorganisation du compactus en deux zones distinctes dévolues aux ouvrages « historiques » (répartition thématique) et aux collections de périodiques (répartition numérique)
- Répartition des collections par étages : « Continentales » (Europe, Union européenne et Afrique) au rez-inférieur, « transnationales » (droit international public, religieux et comparé) au rez-de chaussée et « exotiques » (Asie et Moyen-Orient, Amérique du Sud, Amérique du Nord et Océanie) au rez-supérieur.

Reconfiguration des espaces dévolus au public

Pour répondre à la hausse de la fréquentation et aux besoins spécifiques de certains groupes d'utilisateurs, le nombre de places de travail a été augmenté et la création de salles de travail et de zones spécifiques a été réalisée :

24 nouvelles places de travail ont été aménagées à la place des anciens bureaux situés dans la partie ouest du niveau 1 (rez-inférieur) de la bibliothèque.

Les lecteurs ont également été répartis par étages : les tables individuelles des doctorants (22) et des étudiants de Masters (24) sont situées au rez-inférieur (niveau 1), 28 places de travail restent libres et dédiés aux utilisateurs ponctuels au rez-de chaussée (niveau 2) et le rez-supérieur (niveau 3) offre 46 places de travail aux étudiants des programmes spécifiques (LLM, Chaire de droit allemand...) de l'UNIL

Une aile du rez-supérieur comprenant 8 tables individuelles est désormais entièrement dévolue à nos boursiers et à nos professeurs invités.

Suite au déménagement de collections, 4 espaces de travail de groupes ont pu être également aménagés au rez-inférieur en perspective de l'accueil des « Moot court teams » et des séminaires.

Sadri Saieb

Chef de domaine de Direction Bibliothèque

I. Services des acquisitions et des ressources continues

1. Dépenses

La part consacrée à l'ensemble des ressources continues imprimées en 2013 reste majoritaire mais diminue progressivement et est passée sous la barre des 50 % grâce aux résiliations d'abonnements (300 titres de périodiques et 40 mises à jour résiliés notamment depuis 2008). Cette répartition des coûts a été réalisée au profit des montants consacrés aux monographies et aux ressources en ligne. A noter cette année, le poste budgétaire consacré à l'achat pérenne d'E-books qui viennent compléter notre offre imprimée.

Evolution des dépenses totales de la bibliothèque	2013	2012	2011	2010	2009
Montant des dépenses <i>*(y.c. Biblio. de l'OFJ, Berne)</i>	1'344'594*	1'333 '300*	1'355'603*	1'407'902*	1'270'700
Monographies	28%	23,5%	20.5%	20.5%	19%
Collections monographiques et monographies avec rééditions	1%	2%	2%	2%	2%
E-books	3.5 %				
Revue scientifique (<i>périodiques</i>)	21%	24%	26.5%	26.5%	30%
Publications en série (<i>suites</i>)	15%	19%	26%	23%	21.5%
Publications sur feuillets mobiles (<i>mises à jour</i>)	12,5%	14%	12.5%	15.5%	15.5%
Ressources électroniques	18%	16,5%	11.5%	11.5%	11%
Frais administratifs (<i>transports, etc.</i>)	1%	1%	1%	1%	1%

Accroissement des collections

Achats de monographies	2013	2012	2011	2010	2009
Commandes monographiques <i>*(sans les ouvrages chinois et arabes)</i>	3'138	2'548	2'256	2'552	2'114
Commandes monographiques Bibliothèque de l'OFJ, Berne	457	386	302	452	-
Prix moyen d'un livre (CHF)	108.29	108.10	107.76	104.60	94.67

Abonnements et ordres permanents en cours

Suites (ordres permanents)	2013	2012	2011	2010	2009
Collections monographiques et monographies avec rééditions	136	136 titres	138 titres	138 titres	132 titres
Publications en série (<i>suites</i>)	277 titres	284 titres	305 titres	305 titres	297 titres

Ressources continues	2013	2012	2011	2010	2009
Revue scientifique (<i>périodiques</i>)	1'342	1470	1517	1650	1'719
Publications sur feuillets mobiles (<i>mises-à-jour</i>)	260	287	300	282	297
Banques de données	107	97	65	52	59
CD-ROM	5	5	5	4	10

2. Echanges et Dons

En 2013, la bibliothèque a spontanément reçu 408 ouvrages en don, ainsi qu'un certain nombre de publications dans le cadre d'échanges entre institutions. Ces gestes généreux et aimables de la part des auteurs/donateurs sont essentiels pour enrichir les fonds de la bibliothèque et garantir l'offre de certains ouvrages parfois difficilement accessibles dans le domaine commercial. A signaler cette année, parmi les plus conséquents :

- La collection du Professeur Carla Kewley-Potok.
- Les dons réguliers provenant de l'Obergerichtsbibliothek d'Aarau.



II. Catalogage et développement des collections

1. Catalogage et traitement des ouvrages

Statistiques de catalogage					
Années	2013*	2012	2011	2010	2009
Total des titres catalogués	5447	4055	4074	3714	2875

* Les dons sont désormais pris en compte dans l'estimation annuelle des ouvrages catalogués

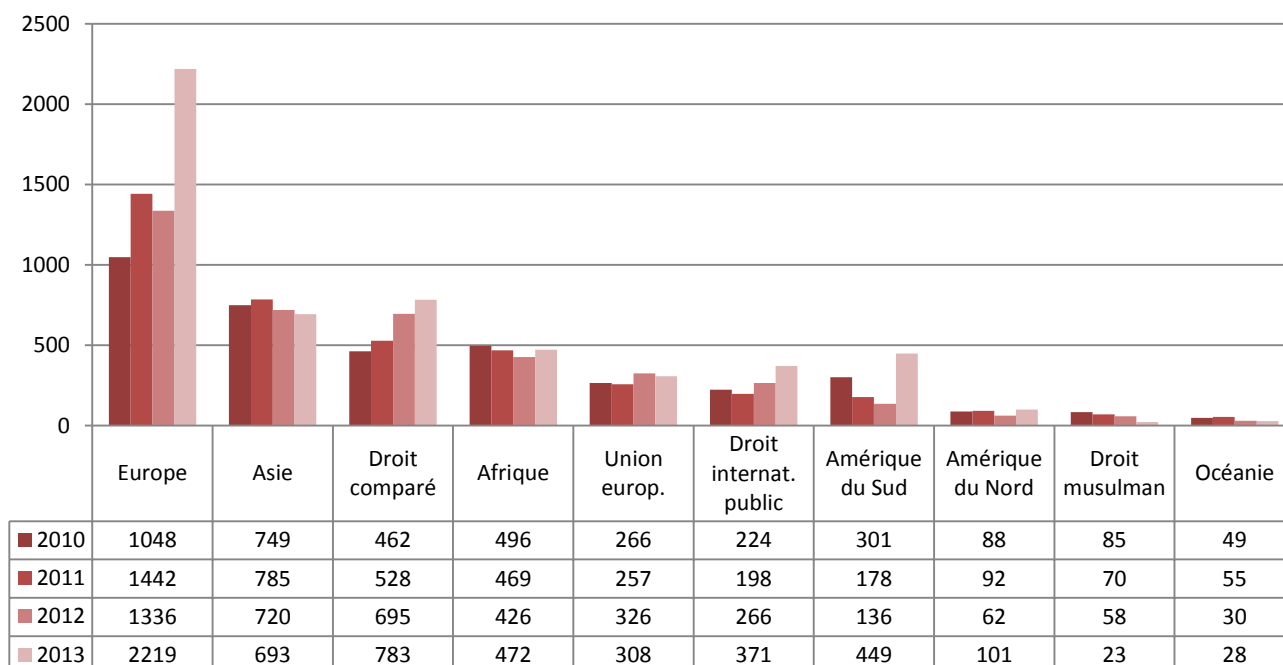
2. Mise à jour des collections

En 2013, le nombre d'ouvrages consacré aux pays européens (Union européenne (308), Suisse (365 ouvrages principalement en anglais), Allemagne (447), France (302) et Royaume-Uni (189) représente près de la moitié de l'accroissement annuel. Un quart des ouvrages traités cette année concerne les collections transnationales de droit comparé (783) et de droit international public (371).

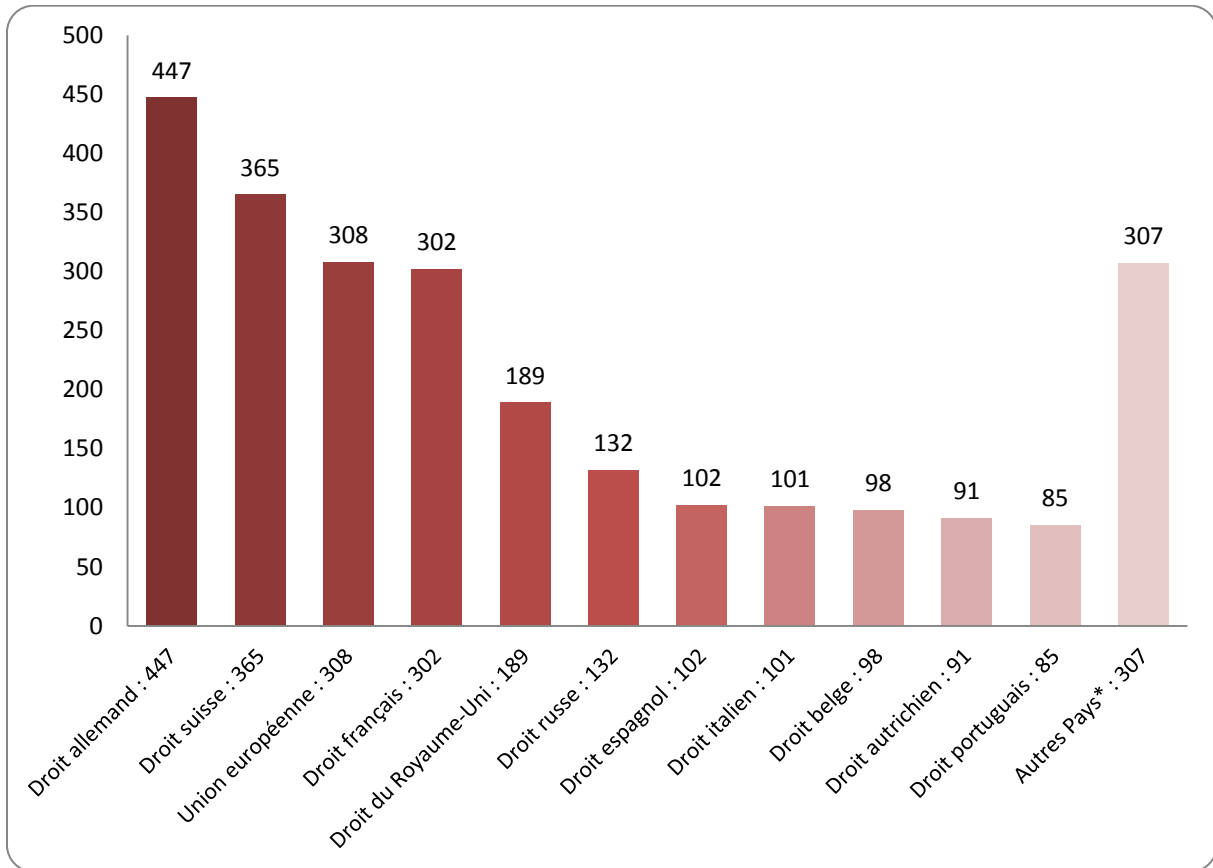
Individuellement, la collection chinoise est, comme chaque année, celle qui a reçu le plus grand nombre de nouveautés, à savoir 554 monographies. A noter que l'Amérique du Sud (principalement l'Argentine et le Brésil) a fait l'objet d'une importante mise à jour avec 449 ouvrages commandés et reçus.



Comparatif de la répartition par domaines des ouvrages catalogués de 2010 à 2013



Zoom sur le droit européen :



* (dont Pays-Bas 36, Turquie 28, Norvège 35, Suède 22, Danemark 19, Irlande 16...)



3. Numérisation : <http://www.e-collection.isdc.ch/>

Au niveau technique, l'ensemble des fichiers numérisés a migré vers une nouvelle plateforme qui offre plus de fonctionnalités de recherche, de possibilités d'insertion de métadonnées et d'options de navigation. Le support pour iOS a été également intégré, ce qui permet désormais de consulter la collection « Publications scientifiques de l'Institut suisse de droit comparé » sur iPad avec l'App MediaINFO.

Le dernier volume (71), qui contient les actes de la 24^e Journée de droit international privé du 16 mars 2012, est désormais en ligne. A noter qu'à la demande de l'éditeur Schulthess, l'embargo sur le téléchargement est désormais fixé à 1 année à partir de la date de publication (auparavant 6 mois).

III. Coordination locale des Institutions fédérales (IF)

L'activité principale de la Coordination IF pour 2013 a été la migration vers la nouvelle version du logiciel Virtua, permettant la gestion des documents de la bibliothèque. Il a fallu gérer les tests, préparer des procédures d'installation et s'occuper des problèmes survenant chez les partenaires. Une migration qui s'est effectuée sans encombre au mois de juillet mais qui a demandé un grand travail préalable sur plusieurs mois, en étroite collaboration avec le service informatique de l'Institut.

De nombreuses tâches sont traitées par la Coordination, comme la réponse aux questions de partenaires, créations de listes, extractions de données, contrôle qualité avec repérages et correction des données.

L'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle a demandé à entrer dans RERO et son intégration sera effectuée par la coordination dès 2014.

Coordination locale du catalogage

En 2013 la coordination locale du catalogage a continué à aider les bibliothèques à résoudre leurs problèmes de catalogage. Elle a traité environ 80 questions et demandes. Certaines demandes devaient être soumises à la COCA (Commission du catalogage) car elles demandaient une modification des règles en vigueur du réseau romand.

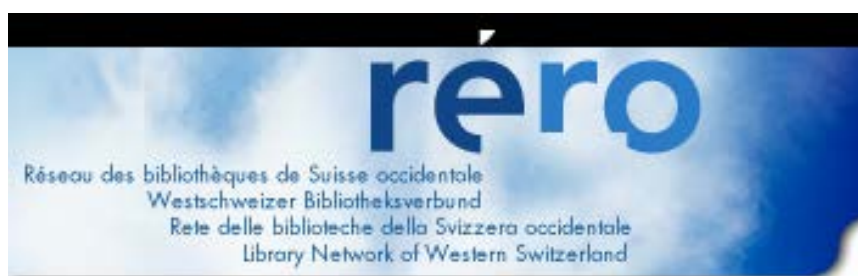
Elle a aussi contrôlé la qualité des notices bibliographiques dans les divers produits fournis par RERO (liste des nouvelles acquisitions, des diagnostics du catalogage ou des listes ponctuelles réalisées à la demande des institutions).

Coordination locale pour les acquisitions

Durant le premier semestre 2013, la coordination locale a effectué des tests approfondis du module des acquisitions en vue de la migration vers la nouvelle version de Virtua réalisée le week-end du 12 au 14 juillet 2013. Le 4 juin 2013, le Groupe Acquisitions s'est réuni pour une journée de travail principalement consacrée à la migration avec le bilan des tests en cours. Dans un second temps, la coordination locale a participé à la mise à jour du manuel des acquisitions. De plus, après avoir passé en revue le fichier de langues contenant les traductions française et allemande des nouveautés du module des acquisitions au sein du Groupe acquisitions, la coordination locale, en collaboration avec la coordination Vaud, s'est ensuite plus particulièrement chargée de la relecture des traductions allemandes.

Coordination locale pour l'OPAC

L'interface de consultation iportal sera complètement remplacé par l'outil de découverte Explore dans les deux ans à venir. La Coordination pour l'OPAC était donc principalement occupée avec le groupe de travail Explore ; plusieurs rencontres dans l'année ont permis d'effectuer des choix sur les éléments de l'interface et de travailler à l'amélioration de ses fonctions.



Coordination locale du Prêt

Le groupe Prêt s'est réuni une seule fois, en date du 28 mai.

Dans le cadre du projet de traitement des lecteurs doublons, la centrale RERO a procédé à l'extraction de listes tests, afin d'évaluer le nombre de lecteurs doublons propres à chaque institution. Elle a dans un premier temps procédé à la suppression des lecteurs inactifs selon des critères approuvés. Les cas de lecteurs doublons actifs au sein de plusieurs institutions (trois cas) ont été traités ensuite dans le courant du mois d'octobre selon les instructions de la centrale RERO.

Dans le courant du mois de mai, il a été procédé aux tests de la version du logiciel finalement installé. Le flyer des recommandations concernant les conditions standard de prêt, rédigées par le groupe Prêt et approuvées par le Conseil stratégique de RERO en séance du 29 novembre 2012, a été édité et distribué fin 2013 à toutes les bibliothèques du réseau. Plusieurs modifications ont également été apportées au manuel de prêt disponible en ligne, notamment l'adaptation de la liste des codes de frais.

Bulletinage

Le groupe s'est réuni au mois de juin afin de faire un bilan des deux séries de tests qui ont été effectués en vue de la migration et ainsi valider le passage du module à la nouvelle version.

Suite à la migration, le groupe a collaboré à la mise à jour du manuel de bulletinage.

Le groupe s'est également prononcé concernant l'activation ou la non activation de certaines fonctionnalités du module et quant à l'introduction de normes (par ex : NISO).

L'année 2013 a également fait l'objet de corrections de zones afin que celles-ci s'affichent correctement au passage de la nouvelle version.

Prêt-interbibliothèques

Le groupe COPI s'est réuni une seule fois, en date du 5 novembre 2013. L'essentiel de l'activité s'est résumé à la mise en place et l'évaluation du service de prêt direct payant par poste mis en place dans certaines institutions pilotes.

Indexation

Le MLSH qui devait permettre d'introduire le thésaurus Jurivoc dans le logiciel Virtua n'a pas été mis en fonction pour la fin 2013 comme prévu initialement, pour des raisons techniques.

IV. Gestion de la bibliothèque de l'Office fédéral de la justice

L'année 2013 était la quatrième année sous la direction de l'ISDC. La collaboration entre les deux sites demeure optimale. Les feedback des usagers témoignent que les services fournis ont été d'un même niveau de qualité que celui auquel les collaborateurs de l'OFJ sont habitués.

L'objectif majeur fixé en 2010 (à savoir, garantir avec le passage à l'ISDC la même qualité des services qu'auparavant) peut définitivement être considéré comme atteint.

Le budget a été entièrement utilisé, (cf. graphique I, 1). Les acquisitions étant en légère hausse, la bibliothèque a pu acheter tout ce que était nécessaire pour ses collections.

Le nombre de prêts effectués à la station « self-service » est quelque peu en baisse (1'291 contre 1'350 en 2012) mais celui des ouvrages en prêt permanent dans les bureaux a augmenté (552 contre 512 en 2012) et indique que l'utilisation des fonds de la bibliothèque est en légère augmentation.

Concernant les services, les demandes de prêt, de copies et de renseignements reçues des autres institutions sont en hausse (213 contre 171 en 2012) et sont stables (140 pour 146) pour les demandes effectuées pour les collaborateurs de l'OFJ. A signaler encore la suppression de la bibliothèque satellite DIR, la formation de Florence Waeber Benamira en tant que deuxième remplaçante, l'encadrement d'un stagiaire pré-HES, le réaménagement de l'espace lecteurs et –last but not least – la création d'un dépliant de présentation de la bibliothèque pour les collaborateurs internes.



V. Services au public

1. Service de référence et offres de formation

En 2013, le Service de référence a consacré près de 331 heures pour répondre à 965 demandes (1036 demandes et 317 heures consacrées en 2012). La moitié des requêtes provenait des utilisateurs sur place (collaborateurs scientifiques, boursiers, chercheurs disposant d'une table) et étaient essentiellement axées sur l'identification de références bibliographiques mais aussi sur l'introduction à l'offre pléthorique en bases de données juridiques.

Les formations à la recherche en ligne dans les bases de données juridiques ont été reconduites à l'intention des utilisateurs internes et externes :

- Deux cycles de six présentations thématiques en français ont été organisés respectivement au printemps et en automne 2013 et ont accueillis une cinquantaine d'étudiants en droit.
- Deux introductions (en français et en anglais) à la recherche en ligne en droit comparé ont été données dans le cadre de séminaires doctoraux (WTO Berne et Lausanne).
- Une dizaine d'introductions (en français, anglais et en allemand) à la recherche en ligne en droit de l'arbitrage et en droit international économique ont été réalisées à l'intention des équipes du Vienna Moot Court et des programmes LLM, du Centre de droit comparé, européen et international et de la Chaire de droit allemand de l'UNIL.

2. Emprunt des ouvrages

Statistiques des prêts

	2012	2013
Nombre de documents utilisés sur place	5449 * *01.03.2012	9648
Nombre de documents enregistrés dans les bureaux et les places de travail	2551 * * 01.07.2012	5320
TOTAL	8 000	14 968

En termes de volume, près de 15 000 transactions concernant près de 9 648 ouvrages utilisés sur place et 5320 ouvrages empruntés à leurs tables de travail par les chercheurs et dans leurs bureaux par les collaborateurs scientifiques ont été recensés.

En analysant les transactions enregistrées, il s'avère que proportionnellement les ouvrages concernant les collections les plus mises à jour en 2013 (Suisse, France, Allemagne, Union européenne, droit comparé...) sont très largement les plus utilisés, à l'exception notable de la Chine. Il se vérifie également que plus de 90 % des ouvrages consultés le sont seulement en français, anglais et allemand.

3. Prêt entre bibliothèques & demandes de documents

Le service de prêt entre bibliothèques et de fournitures de documents peut témoigner d'un intérêt des autres bibliothèques suisses et étrangères pour les ouvrages et les collections de périodiques de l'ISDCavec 707 requêtes honorées (629 en 2012). A noter que la plupart (592) de ces demandes de prêts et de photocopies ont transitées par l'intermédiaire du service ILL RERO :

<http://www.rero.ch/page.php?section=infos&pageid=pret>

4. Photocopies

Deux scanners de dernière génération ont été mis gracieusement à disposition du public et ont contribué à la réduction de moitié des impressions réalisées en 2013 sur les deux dernières photocopies payantes à disposition dans la bibliothèque : 27'139 en 2013 (contre 59'094 en 2012).



5. Accueil des chercheurs

Les réservations de places de travail

Le nombre de chercheurs ayant disposé d'une place de travail dans la bibliothèque en 2013 a encore augmenté de 20% par rapport à l'année précédente. En cinq années, le nombre de chercheurs accueillis a été multiplié par trois et par cinq en termes de jours d'occupation des tables.

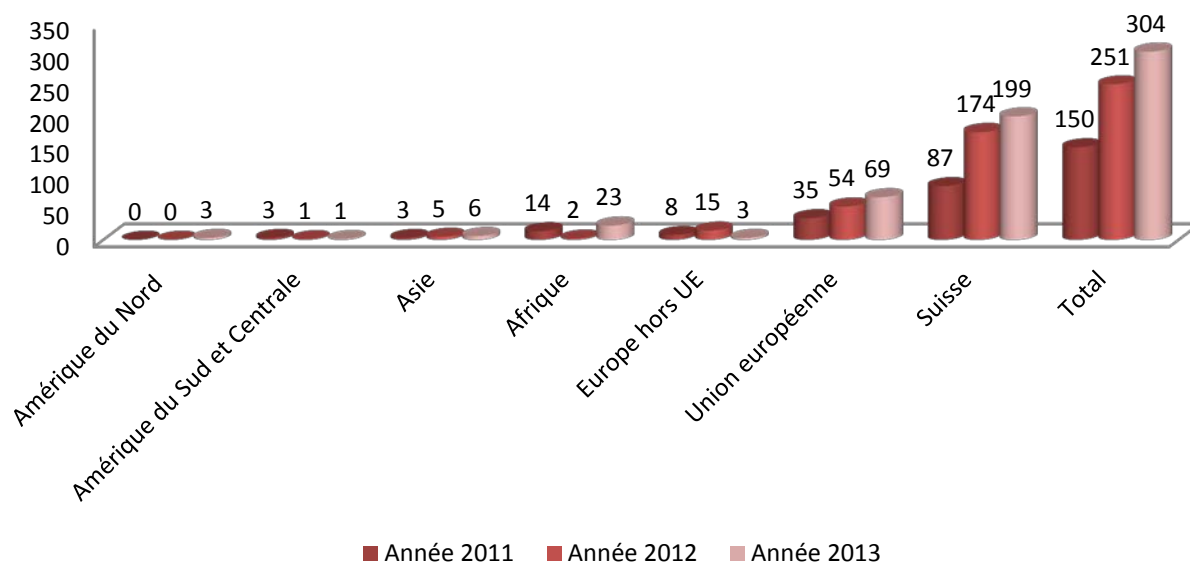
Sur les 304 chercheurs ayant bénéficié d'une table, un tiers provenait d'une université étrangère (essentiellement de l'Union européenne) et les deux autres tiers d'une université suisse (doctorants ou étudiants) ; il est à noter que :

- les $\frac{3}{4}$ sont des étudiants étrangers
- 82,5 % proviennent de l'UNIL
- Aucun lucernois, ni bâlois...

En ce qui concerne les chercheurs provenant des facultés hors de Suisse, cette année a été marquée par l'accueil d'un nombre important de doctorants et de professeurs provenant d'universités du Maghreb et par une tendance toujours plus forte à profiter de la convivialité de l'Institut à travers sa bibliothèque accessible 24/24h.

Comparatif des institutions d'attache des chercheurs des chercheurs : 2011 – 2013

Institutions	2011	2012	2013
Amérique du Nord	0	0	3
Amérique Centrale et du Sud	3	1	1
Asie	3	5	6
Afrique	14	2	23
Europe hors UE	8	15	3
Union européenne	35	54	69
Sous-total	63	77	105
Suisse	87	174	199
Total	150	251	304



Zoom sur la Suisse :



Université de :	2011	2012	2013
Bâle	1	0	0
Berne	0	0	0
Fribourg	7	7	8
Genève	3	4	4
Lausanne	75	137	165
Lucerne	0	0	0
Neuchâtel	1	10	14
St. Gall	0	10	7
Zürich	0	6	1

Le Welcome Center

Le Welcome Center a accueilli cette année 80 chercheurs, soit une trentaine de plus qu'en 2012. Leur profil reste le même, à savoir boursiers, stagiaires-juristes, nouveaux collaborateurs et chercheurs d'universités suisses et étrangères.

Le passage au Welcome Center a pour but d'informer les personnes accueillies sur le fonctionnement de la bibliothèque (ressources, outils de recherche, services, infrastructures, visite guidée...), sur les aspects pratiques de la vie à l'Institut et sur le campus de Dorigny ainsi que d'encourager les adhésions à l'Association des Alumni et des Amis de l'Institut suisse de droit comparé.



Les « Moot Court Teams »

Après la découverte l'année dernière de cette nouvelle catégorie de « clients », la bibliothèque s'est de nouveau investie en 2013 dans l'accueil et l'hébergement d'un certain nombre de teams (Lausanne, Genève, Neuchâtel, Aix-en-Provence...) engagés dans différents « Moot Court » (Vis, ELSA, Frankfurt...) et désirant profiter des ressources, du soutien à la recherche bibliographique et des conditions d'accueil de la bibliothèque.

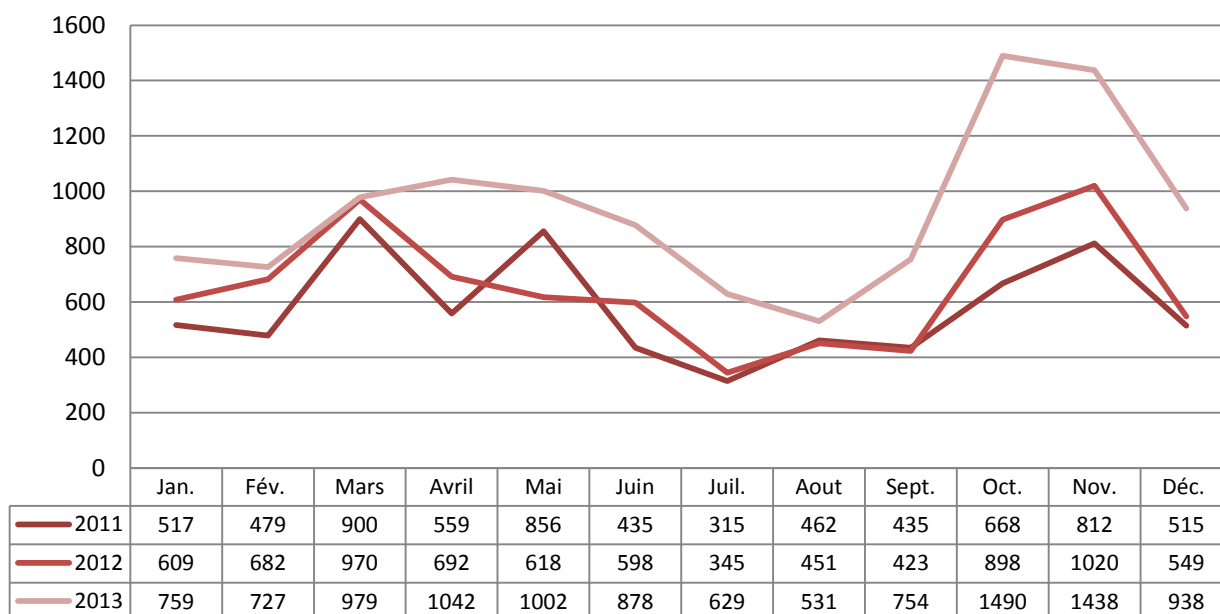
6. Fréquentation de la bibliothèque

Une année historique

Le nombre d'utilisateurs ayant fréquenté la bibliothèque en 2013 a progressé cette année de manière spectaculaire avec, pour la première fois, le nombre de 10'000 lecteurs atteint et dépassé sur une année ! Ce nombre est le résultat de l'amélioration des conditions d'accueil, d'une prise en compte des besoins des utilisateurs potentiels et d'une politique d'ouverture assumée par la direction de l'Institut.

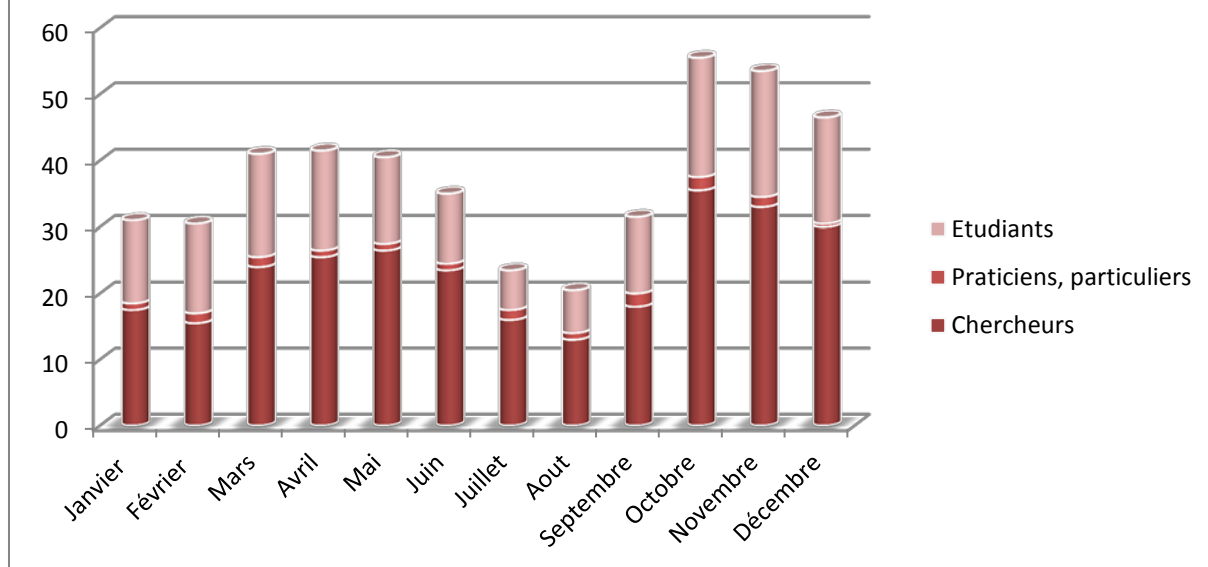
Nombre de lecteurs depuis 2009 :

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Lecteurs	7047	6962	6953	7824	11 167



En 2013 a été mis en place un décompte de la fréquentation de la bibliothèque lors des jours ouvrables. Il permet d'identifier précisément quels types de publics utilisent les places de travail mises à disposition et à quelle fréquence. Cet outil sert d'indicateur et à anticiper les besoins ; il a déjà confirmé la nature académique et l'adaptation au calendrier universitaire de la bibliothèque de l'ISDC ainsi que « l'assiduité » des chercheurs disposant d'une place de travail qui représentent 65 % des utilisateurs sur l'année.

Moyennes journalières 2013

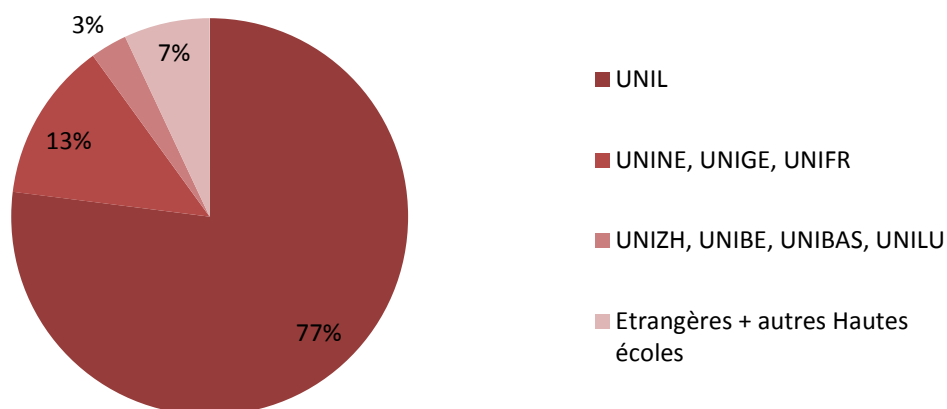


Zoom sur les lecteurs provenant des universités



Université	UNIL	UNINE, UNIGE, UNIFR	UNIZH, UNIBE, UNIBAS, UNILU	Etrangères + Hautes écoles	Total
Lecteurs	2'986	489	111	247	3'833
Pourcentage	77%	13%	3%	7%	35%

Origine des lecteurs



Organisation & Finances

I. Collaborateurs au 31.12.2013

Direction

Christina **Schmid**, directrice

Lukas **Heckendorn Urscheler**, vice-directeur et chef du domaine de direction juridique et scientifique

Domaine de direction scientifique

Martine **Do-Spitteler**, secrétaire (boursiers et conférences)

Marie **Papeil**, assistante marketing & communication

Françoise **Peignaud**, secrétaire juridique

Gabriela **Zurkinden**, secrétaire juridique

Alberto **Aronovitz**, juriste, droits hispanophones et droit israélien

Stéphanie **de Dycker**, juriste, droits francophones

Karen **Druckman**, juriste, droits américain et des pays de Common Law

Karim **El Chazli**, juriste, droits arabes et musulmans

Andreas **Fötschl**, responsable droit continental

Annelot **Peters**, juriste, droit néerlandais

Ilaria **Pretelli**, juriste, droit italien

Alfredo **Santos**, juriste, support bibliothèque, publications et recherches

Josef **Skala**, juriste, droits d'Europe centrale et orientale

Martin **Sychold**, responsable Common Law et systèmes mixtes

Henrik **Westermark**, juriste, droits scandinaves

Harro von Senger, expert externe en droit chinois

Technique et informatique

Jacques **Brullisauer**, spécialiste technique

Christophe **Genoud**, responsable technique

Dominique **Rey**, responsable informatique

Domaine de direction bibliothèque

Sadri **Saieb**, responsable de la bibliothèque

Sarah **Amsler**, bibliothécaire, coordinatrice des services au public

Michele **Baccherassi**, bibliothécaire, Office fédéral de la justice

Boris **Beer**, bibliothécaire système, chef de projet IF

Chantal **Berger**, réceptionniste

Fanny **Cornu**, apprentie (AID)

Mostapha **Najem**, bibliothécaire, collections arabe et persane

Céline **Porret**, bibliothécaire, ressources continues

Hubert **Schmutz**, responsable des acquisitions

Véronique **Schwendener**, apprentie (AID)

Christiane **Serkis**, bibliothécaire, ressources continues et Welcome Center

Weiling **Tang**, bibliothécaire, collection chinoise

Florence **Waeber Benamira**, bibliothécaire, acquisitions et suites

Hanna **Wojcik**, responsable du catalogage

Finances et ressources humaines

Cindy **Hugi**, cheffe du personnel (Bern)

Thomas **Hänni**, chef finances et controlling (Bern)

II. Conseil et Comité de l'Institut

Le Conseil de l'Institut planifie et arrête dans les grandes lignes l'activité de l'Institut et la contrôle. Le Conseil de l'Institut crée un Comité, qui est dirigé par le président du Conseil.

Les membres actuels du Conseil ont été nommé le 25 mars pour un mandat durant jusqu'au 31 décembre 2015.

En 2013, le Président du Conseil, Michael Leupold, docteur en droit, ainsi que le Professeur Pierre Wessner, Université de Neuchâtel ont démissionné du Conseil. Qu'ils soient ici remerciés de leur soutien et engagement pour l'Institut.

Suite à la démission du Président, le Conseil fédéral a nommé Monsieur Martin Dumermuth (avocat et docteur en droit, spécialiste du droit des médias) comme Président du Conseil le 6 janvier 2014.

Par ordre alphabétique :

Etat au 31 décembre 2013

Président intérimaire du Comité et du Conseil

Jörg **SCHMID**, Professeur, Université de Lucerne

Membres du Comité et du Conseil :

Dominique **BROWN-BERSET**, Avocate, Genève

Markus **SCHEFER**, Professeur, Université de Bâle

Michael **SCHOELL**, Chef Fachbereich IPR, Office fédéral de la justice

Franz **WERRO**, Professeur, Université de Fribourg

Membres du Conseil :

Ruth **ARNET**, Professeure, Université de Zurich

Eric **GOLAZ**, Chef de Service, Etat de Vaud, SECRI

Florence **GUILLAUME**, Professeure, Université de Neuchâtel

Susan **KILLIAS**, Secrétaire générale, EPFL

Kathrin **KLETT**, Juge fédérale, Tribunal Fédéral

Alfred **KOLLER**, Professeur, Université de St. Gall

Peter V. **KUNZ**, Professeur, Université de Berne

Jürg **LINDENMANN**, Ambassadeur et directeur suppléant de la Direction du droit international, DFAE

Hansjörg **PETER**, Professeur, Université de Lausanne

Thomas **PLETSCHER**, Membre de la direction, economiesuisse

Barbara **RÜETSCHI**, Suppléante, Administration fédérale des finances

Gerhard **SALADIN M.**, Chef Rechtsetzung, Eidg. Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport VBS, Generalsekretariat VBS, Recht VBS

Karine **SIEGWART**, Section Europe, Handel und Entwicklungszusammenarbeit, BAFU

Guido **SUTTER**, Ressortleiter „Recht“, SECO

Bénédict **WINIGER**, Professeur, Université de Genève

Daniel **ZIMMERMANN**, Fürsprecher, Office fédéral de la culture.

III. Conseil Scientifique

En 2012, la direction et le conseil de l'Institut ont souhaité mettre en place un Conseil scientifique qui aurait pour but de donner conseil sur la stratégie et les choix du programme des activités scientifiques de l'ISDC.

En 2013, deux séances ont eu lieu le 2 mai 2013 et le 24 octobre 2013. Elles ont notamment servi à une prise de connaissance par les membres du Conseil des collaborateurs et des tâches de l'Institut. De plus, des premières échanges ont eu lieu sur les activités scientifiques de l'Institut, sur la vision à moyen et long terme de l'Institut ainsi que sur des projets de recherche spécifiques.

Membres du Conseil :

Président : Pierre **Widmer**, Ancien Directeur de l'ISDC (CH)

Vice-présient : Alexander **Markus**, Professeur, Université de Berne, (CH)

Katharina **Boele-Woelki**, Professeure, Université d'Utrecht (NL)

Geneviève **Schamps**, Professeure, Université Catholique de Louvain (B)

Ulrich **Magnus**, Professeur, Université d'Hamburg (D)

Petros C. **Mavroidis**, Professeur, Université de Neuchâtel (CH)

Andreas **Furrer**, Professeur, Université de Lucerne (CH)

Peter **Breitschmid**, Professeur, Université de Zürich (CH)

Samantha **Besson**, Professeure, Université de Fribourg (CH)

Laurence **Boisson de Chazournes**, Professeure, Université de Genève (CH)

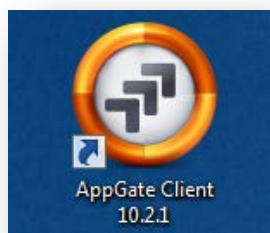
Mauro **Bussani**, Professeur, Université de Trieste (I)



IV. Ressources Humaines

1. Passage à SAP PT

Conformément à la stratégie d'uniformisation des produits de la Confédération, l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) a décidé d'introduire l'application SAP Personal Time (SAP PT) comme outil standard dans l'administration fédérale. Il a été arrêté que tous les départements et toutes les unités administratives utiliseraient SAP PT pour la saisie du temps de travail. A l'ISDC, le changement s'est fait le 1^{er} novembre 2013 et la saisie du temps de travail s'effectue désormais sur une application standardisée à l'échelle fédérale sur le portail E-Gate.



2. Emploi d'étudiants

L'Institut emploie également des étudiants de l'Université de Lausanne en qualité d'aide à la bibliothèque et de la réception. Leurs tâches consistent notamment à mettre à jour les collections de publications à feuillets mobiles, à assurer la réception de l'Institut et le standard téléphonique ainsi qu'à apporter leur assistance lors de l'organisation de conférences/colloques.

En 2013, les étudiants suivants ont travaillé à l'Institut :

Nom	Prénom	Faculté
Alonso	Vanesa	Faculté des Sciences sociales
Füglister	Gabriel	IDHEAP
Guenin	Valentine	Faculté de Psychologie
Hofmann	Valentine	Faculté de Droit
Lauritzen	Clotilde	Faculté de Droit
Loi Zedda	Daphné	Faculté de Lettres
Scaperrotta	Laura	IDHEAP
Vetterli	Grégoire	Faculté de droit

V. Finances

1. Compte de résultats – Charges

Les articles principaux sont constitués par: *Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur, Autres charges de personnel, Charges de biens et services liées à l'informatique, Charges de conseils, Autres charges d'exploitation et Amortissement du patrimoine administratif.*

	2010	2011	2012	2013
Total recettes	-1'473'413	-891'290	-1'059'820	-559'428
Total charges	7'266'655	7'080'247	7'639'630	7'523'379
Déficit	5'793'242	6'188'957	6'579'811	6'963'951
Charges avec incidence financière	6'992'980	6'930'340	7'525'391	7'245'224
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	4'832'697	4'810'567	4'986'986	5'040'612
Autres charges de personnel	40'082	40'242	59'957	59'361
Informatique	228'740	374'276	356'987	174'992
Charges de conseil	102'424	93'570	145'579	80'906
Autres charges d'exploitation	1'789'037	1'611'684	1'975'882	1'889'353
Charges avec imputation des prestations	127'468	111'038	105'110	218'903
Autres charges de personnel	1'100	3'024	-3'024	0
Informatique	67'435	64'931	66'871	92'242
Autres charges d'exploitation	58'933	43'083	41'263	126'661
Charges sans incidence financière	-148'505	38'870	9'129	61'250
Rétribution du personnel et cotisations de l'employeur	-264'710	5'350	5'350	10'750
Informatique	90'857	-90'857	0	0
Amortissements	25'348	25'348	14'479	21'900
Attribution à des provisions (solde horaire accumulé)	0	99'028.00	0	28'600
Recettes avec incidence financière	-990'449	-572'105	-673'664	-517'644
Emoluments	-825'371	-596'279	-606'280	-517'644
Taxes	-159'037	24'954	-61'711	-40287
Autres recettes	-6'041	-780	-5'673	-1'497
Recettes avec imputation des prestations	-480'170	-319'185	-368'552	0
Emoluments	-480'170	-319'185	-368'552	0
Recettes sans incidence financière	-2'794	0	-17'604	0
Attribution à des provisions (solde horaire accumulé)	-2'794	0	-17'604	0

- **Rétributions du personnel et cotisations de l'employeur**

A la fin de 2013, 34,9 postes étaient occupés.

- **Autres charges de personnel**

Ce crédit est consacré à la formation et au perfectionnement du personnel ainsi qu'aux frais de recherche de personnel par voie d'annonces. Le montant est inférieur au budget car le coût des formations suivies a été moindre que prévu.

- **Charges de biens et services liées à l'informatique**

Le montant des charges est inférieur au budget d'environ 80 000 francs car le développement de projets informatiques et l'introduction du processus de traitement des frais de la Confédération et du système de gestion du temps de travail SAP Personal Time ont coûté moins que prévu.

- **Charges de conseils**

Les besoins d'expertises externes se sont avérés moins élevés que prévu, d'où un recul des charges d'environ 130 000 francs par rapport au budget.

- **Autres charges d'exploitation**

La plus grande partie de ce crédit (72,2%) concerne le budget de la bibliothèque et doit permettre de tenir à jour l'important fonds documentaire malgré l'augmentation des prix de la littérature juridique. Ce crédit permet de garantir la qualité des collections que la bibliothèque doit tenir à disposition de son public. Le solde du crédit comporte les frais d'exploitation et d'entretien du bâtiment, des voyages de service, l'organisation de conférences ainsi que les dépenses pour les fournitures de bureau et le mobilier.

- **Amortissement du patrimoine administratif**

Ce poste regroupe les amortissements pour biens meubles ainsi que les amortissements de l'informatique.

2. Compte de résultats – Produits

La structure des recettes de l'ISDC est principalement composée des émoluments perçus lors de l'établissement d'avis de droit (pour la clientèle privée et pour la Confédération sous la forme d'imputation des prestations), ainsi que des remboursements de frais pour colloques, travaux de recherche ou photocopies.

- **Emoluments**

L'estimation des recettes, découlant de l'établissement d'avis de droit, ne peut être déterminée avec exactitude au moment du dépôt du budget. Le montant des recettes provenant d'avis de droit fournis à la Confédération n'est pas planifiable (le nombre de demandes a varié très fortement au cours de ces dernières années) et dépend également de la complexité des avis (nombre d'heures facturées).

- **Remboursement de frais**

Comme par le passé, il n'est pas possible de déterminer d'avance avec précision le montant exact des remboursements pour frais de colloques de même que le nombre de recherches documentaires ou de photocopies au moment du dépôt du budget.

VI. Logistique et sécurité

1. Exploitation

Au cours de cette année, l'ISDC a effectué les travaux suivants :

- Dans un souci d'économie et d'écologie et afin d'offrir une meilleure luminosité, les éclairages des niveaux 1 et 2 ont été complètement changés après plus de trente années de fonctionnement.
- Un nouvel aménagement au niveau 1 a permis de disposer de 20 nouvelles places de travail pour les chercheurs : les bureaux fermés ont été supprimés, ce qui rend l'espace plus convivial et ouvert sur la bibliothèque.
- Dans cet espace, un nouveau mobilier a été installé, dans un style plus moderne et en se souciant du confort.
- Pour répondre aux nouvelles normes de sécurité, l'ascenseur a dû être remplacé intégralement.



Les limites de stockage ont été atteintes et il est devenu nécessaire de trouver un local pour y stocker les ouvrages les moins consultés. Après une étude approfondie, un local externe a été trouvé à Romanel-sur-Lausanne, dont environ 200m² sont occupés par 60 palettes de cartons de livres. Le déménagement a été organisé dès le début d'année avec une mise en cartons pendant plusieurs mois et leur transport en juin.

2. Atelier de reliure

698 volumes ont été reliés et traités, dont 109 reliures pleines (collées, cartonnées), 467 reliures simples (agrafées, anneaux, collée à chaud) et 122 réparations.

3. Sécurité

La surveillance extérieure et intérieure du bâtiment a dû être renforcée. En effet, le Campus de l'Université de Lausanne fait face à des vagues de vandalisme, l'obligeant à renforcer les mesures de sécurité, notamment par des rondes nocturnes.

Un exercice d'intrusion et de recherche de personne a été effectué par l'UNISEP dans les locaux de l'Institut en novembre afin de tester la fiabilité des fermetures et la protection du bâtiment en général.

Parallèlement un projet de vidéo surveillance est en cours pour assurer la sécurité des lieux stratégiques de l'Institut.

Les données seront gérées et traitées en cas d'incident par le service de sécurité de l'Université (UNISEP), qui dispose déjà d'une infrastructure pour leur conservation. Seules la pose et l'installation des caméras seront financées par l'Institut.

Une plus grande collaboration est actuellement en développement avec l'UNISEP, notamment pour la formation du personnel (secourisme, sécurité et évacuation du bâtiment).

VII. Informatique

Les faits marquants de l'année 2013 pour le domaine IT ont été:

- L'étude de codes de pratique pour la gestion de la sécurité de l'information, basés entre autres sur la norme ISO 27002. L'implémentation des mesures débutera en 2014.
- La redéfinition des autorisations d'accès à l'information et à l'infrastructure physique au sein de l'ISDC, avec les contraintes de surveillance associées.
- La préparation de l'infrastructure en vue de l'application prévue de procédures d'accès à distance.
- La migration de l'ensemble des cartes à puce vers le système employé au DJFP. Auparavant, une partie du personnel employait pour des raisons de simplicité le matériel en usage dans l'administration cantonale.



VIII. Salles de conférences

Les deux grandes salles de conférence peuvent être mises à la disposition de l'Université de Lausanne et des instances fédérales et peuvent accueillir jusqu'à 90 personnes.

Cette année, à l'interne de l'Institut, un petit concours pour trouver des noms à nos salles de conférences a été organisé. L'idée était de leur attribuer un nom en lien avec l'Institut plutôt que de les désigner par un numéro. Les collaborateurs ont pu donc proposer plusieurs idées et celles-ci ont ensuite été soumises au vote. Les votes ont rendu hommage aux fondateurs de l'ISDC. Le nom de Josef Voyame, Directeur du Conseil de l'Institut de 1979 à 1992, a été choisi pour la salle du niveau, le nom d'Alfred E. von Overbeck, Directeur de l'Institut de 1980 à 1990 a été retenu pour la salle du niveau 3 et enfin le nom de Jan Stepan, Directeur de la bibliothèque de l'Institut de 1981 à 1986 est désormais associé à la salle de réunion du niveau 2.



AiSDC

Alumni et Amis

I. Activités

1. Le Comité s'est réuni les 7 février, 23 mai, 19 septembre et 12 décembre ; la séance du 19 septembre a été combinée avec une assemblée générale.
2. Prix AiSDC : cette année il n'a pas été attribué en raison de travaux ne présentant pas assez d'aspects approfondis de droit comparé.
3. Bourse Petar Sarcevic : M. Marcio Ferro Catapani, juge au Tribunal fédéral, 3^e district à Sao Paulo, Brésil, bénéficiaire de cette bourse octroyée en 2012, a séjourné durant juin et juillet de cette année. Le règlement concernant cette bourse a été formalisé en se calquant sur celui de la Bourse van Calker.

II. Nouvelles des membres Ambassadeurs AiSDC

1. M. Dario Pettinato, professeur à l'Université de Catane en Sicile et ambassadeur AiSDC en Italie, présent à l'assemblée générale du 19 septembre, souhaiterait que des liens plus étroits se créent entre les ambassadeurs et les membres, et en général entre tous les membres de l'AiSDC. Pour dynamiser les échanges, il propose que les nouvelles technologies soient utilisées pour tenir des événements scientifiques en vidéo-conférences (Webinaire, terme français de Webinar, cf <http://www.journaldunet.com/encyclopedie/definition/532/54/22/webinar.shtml>), ce qui abolirait les obstacles financiers de déplacements et de séjours.
2. M. Ian Curry-Sumner, ambassadeur AiSDC aux Pays-Bas, a quitté sa fonction de professeur à la Faculté de droit d'Utrecht pour fonder sa propre société de conseil juridique VOORTS (fournit également des prestations de traduction, formation professionnelle, séminaires).
3. M. Francisco Javier Zamora Cabot, professeur à l'Université Jaume I de *Castellón* et ambassadeur AiSDC en Espagne, est en contact permanent avec l'Institut, et en particulier pour la manifestation de 2014 sur les Droits de l'Homme et le droit international privé (Cf. pt. 2.4).
4. M. Daniel R. Boyer, ambassadeur AiSDC au Canada, vient d'être nommé « Associate-Dean : User services de la Bibliothèque de McGill » ; de plus il a été nommé au Conseil d'administration de la SOQUIJ (Société québécoise d'information juridique). Enfin, il vient également d'être élu au « Board of Directors de l'International Association of Law Libraries ».
5. M. Thierno Baldé, ambassadeur AiSDC en Guinée et directeur de l'Institut de recherches sur la démocratie et l'état de droit (IRDED) donne régulièrement de ses nouvelles et relate son indéfectible défense de la démocratie dans son pays, dans un climat politique et social très tendu et souvent au péril de sa vie. Il a rendu visite à l'Institut en décembre, pouvant ainsi prendre part à la séance du Comité du 12 décembre.

III. Nouvelles des membres

1. En 2013, l'AiSDC a accueilli 14 nouveaux membres : 5 professeurs, 1 juge, 2 notaires, 3 avocats, 1 avocat-stagiaire, 2 doctorantes

IV. Comptes de l'AiSDC

1. Comme de coutume, l'AiSDC a contribué financièrement aux pauses-café ou à l'apéritif des manifestations suivantes qui se sont déroulées à l'Institut :
 - le 3 mai, Journée de DIP sur Le droit de l'insolvabilité internationale (ISDC & OFJ)
 - les 3 et 4 juin, La Diffusion en droit comparé (Juris Diversitas)
 - le 20 septembre, La libre circulation des actes authentiques (Unil-GEDIP – Notariat)
 - le 26 septembre, soirée Droit et Cinéma : Charlie Chaplin (Fondation Musée Chaplin)
 - le 25 octobre, Fédéralisme : du droit public au droit des obligations (Assoc. Henri-Capitant)

2. Le montant du solde au 31 décembre 2013 est de 14'617.50 CHF et la rentrée totale est de 5'214,60 CHF.

The logo for AiSDC features the letters 'AiSDC' in a serif font. The 'i' is lowercase and red, while the 'A', 'S', 'D', and 'C' are uppercase and grey. The 'i' is positioned between the 'A' and 'S'.